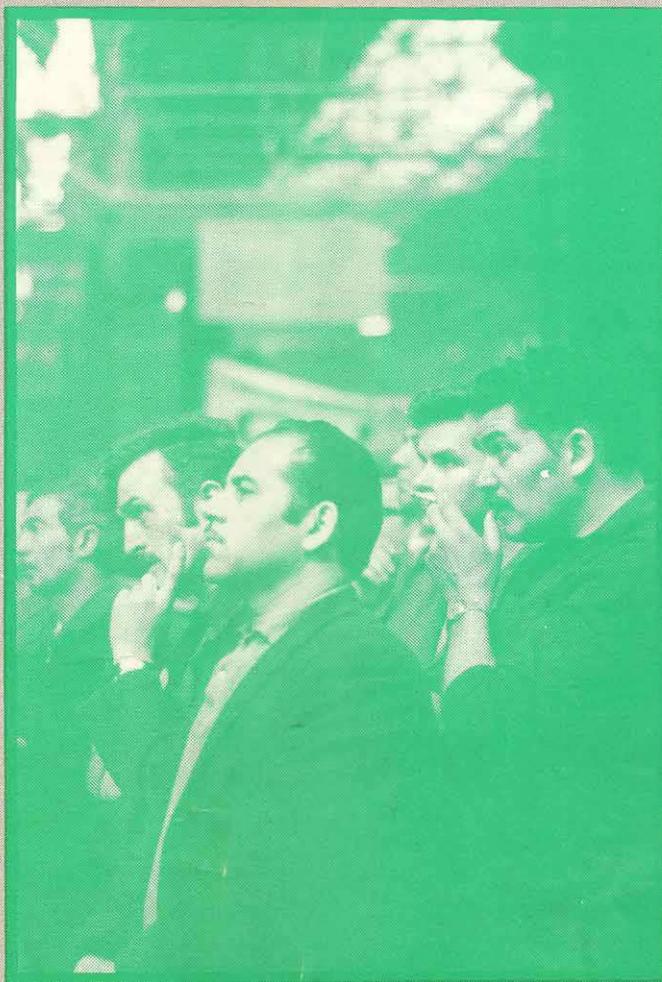


**l'après  
mars  
78**



**38<sup>ème</sup>**

**congrès**

**cfdt**

# Cahiers de

Pour toute correspondance  
et abonnements

10 numéros: 50 francs  
écrire à Markina

**Cahiers de la Taupe**

99 rue de l'Ouest  
75014 Paris

chèques à l'ordre des  
EDITIONS LA BRECHE'

**Editions La Breche**

directeur de publication J.M. Poiron  
numéro de commission paritaire en cours  
IMPRIMERIE ROTOGRAFIE

---

# QUESTIONNAIRE

A vos plumes!



Le questionnaire publié dans les Cahiers de la taupe n° 26 (15 Novembre/15 Décembre 1978) n'a guère été retourné par nos lecteurs et lectrices : 70 réponses environ ! Nous avons pourtant, brièvement mais clairement, souligné le rôle de ce questionnaire : nous permettre d'engager au mieux la discussion sur le système de presse de la L.C.R.

La disparition de Rouge quotidien nous impose aujourd'hui de redéfinir la fonction des Cahiers de la taupe. Ce débat n'a pu, jusqu'à ce jour, être engagé sérieusement... Mais cela ne saurait tarder. C'est pourquoi nous republions notre questionnaire en espérant voir les réponses affluer ! Nous rendrons compte de qui sont nos lecteurs et lectrices, de leurs attentes et demandes ainsi que de leurs critiques dans le prochain numéro.

Nous en profitons par ailleurs pour signaler que les Cahiers de la taupe espacent dans l'immédiat leur parution : le prochain numéro (spécial emploi, chômage, etc...) ne paraîtra donc que fin avril-début mai. Nous rappelons du même coup que nos abonnés ne seront en aucun cas lésés par cette mesure, l'abonnement étant au numéro et non à l'année.

(1) entourer la bonne réponse

● Ville : .....

● Profession (1) préciser : ouvrier(e), employé(e), I.T.C., enseignant(e), étudiant(e), lycéen(ne), autres : .....

● Homme - Femme (1)

● Age : 15-20 ans  
20-25 ans  
25-30 ans  
30-35 ans  
35 ans et plus (1)

● Syndicalisation : C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N., M.A.S., U.N.E.F., autres .....

● Responsabilités syndicales : .....

● Es-tu militant(e) sympathisant(e) de la L.C.R. (1) inorganisé(e) militant ou sympathisant d'une autre organisation ; dans ce cas, laquelle ? .....

● Depuis quand lis-tu les Cahiers de la taupe ; numéro .....

● Les lis-tu régulièrement ? Oui, non (1)

● Comment te procures-tu les Cahiers (1)

- librairie
- de la main à la main
- vente militante
- abonnement



● De quelle(s) autre(s) revue(s) de la L.C.R. es-tu lecteur(rice) ? (1)

- Rouge
- Critique Communiste
- Cahiers du féminisme
- Inprecor
- Afrique en lutte
- Barricades
- Soldats travailleurs

● As-tu participé ou organisé des débats collectifs (en groupe taupe rouge, comité rouge, etc...) sur tel ou tel article ou numéro des Cahiers de la taupe ? Oui-non (1)

● Si oui, sur quels thèmes ? .....

● Quels articles lis-tu le plus ?  
Articles syndicaux, dossiers politiques, tables rondes, interviews, bilans de lutte (1)

● Peux-tu citer les numéros ou articles qui t'ont le plus intéressé ? .....

● Que penses-tu du rythme de parution des Cahiers de la taupe ? Es-tu pour une parution mensuelle ? ou bi-mestrielle (tous les deux mois) ? (1)

● Que penses-tu du prix de vente des Cahiers de la taupe (celui-ci étant calculé au plus juste, es-tu prêt à envisager de payer 1 Frs de plus pour te le procurer ?) : oui-non (1)

Renvoie ce questionnaire aux :  
Cahiers de la taupe  
2 rue Richard Lenoir  
93 108 Montreuil

remarques éventuelles :

Poème de Fried

La logique a beau  
être inébranlable  
elle ne résiste pas  
à un homme qui veut vivre

Erich Fried est né à Vienne en 1921. Il a quitté l'Autriche occupée par les nazis en 1938 pour s'installer à Londres, où il vit depuis.

En Allemagne où il est reconnu comme l'un des plus grands poètes, Erich Fried est un personnage très controversé pour s'être toujours élevé contre les résurgences du nazisme et contre l'exercice de l'autoritarisme d'Etat.

(...) Hormis les poèmes tracts aux objectifs politiques trop éphémères ou aux références trop locales, les *Cent poèmes sans frontière*, publiés aujourd'hui (Editeur Christian Bourgois) sont l'œuvre d'un juif autrichien exilé, fortement engagé dans la lutte politique qu'il nous montre inséparable de l'expression individuelle. La mémoire de son enfance, de sa famille morte dans les chambres à gaz, du Vietnam ou du Chili, sont autant d'émotions et de révoltes qui s'expriment dans ses poèmes.



**38<sup>e</sup> CONGRES DE LA CFDT**

## **LA CFDT PREND LA MESURE DE LA CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE**

« Ce serait une illusion de laisser croire que tout pourra changer d'un seul coup. Il faudra passer par une étape de gestion de la crise. »

Nous publions, dans le cadre des dix pages consacrées au Congrès CFDT, deux articles : un premier article consacré au « recentrage » (p.3 et 7) et un deuxième article traitant notamment des projets de résolution préparatoires au Congrès (p.9, 10 et 11)... Articles par ailleurs illustrés par une série de longs encarts (la révision en baisse des revendications, la relance des négociations, etc...)

Le recentrage est apparu brutalement au lendemain des élections législatives de mars 78. Il a été présenté comme la conséquence de l'éclatement et de la défaite de l'Union de la gauche. A situation politique nouvelle, profondément modifiée, politique nouvelle de la CFDT, a-t-on dit.

En réalité, le recentrage était préparé depuis des mois. La courte victoire de la droite aux élections lui a donné une forme particulière. Mais une victoire de la gauche aurait également précipité un recentrage dans d'autres conditions. La direction confédérale ne s'est pas déterminée d'abord par rapport aux échéances politiques et à leurs résultats. Elle s'est déterminée en premier lieu par rapport à la crise économique, à sa profondeur, en fonction de l'analyse qu'elle en fait. Le recentrage était dans l'air bien avant qu'il ne soit formulé de façon systématique par le Conseil national confédéral de janvier 1978, à travers le désormais fameux « rapport Moreau ».

Que disait Jacques Moreau ? Qu'il faut se résoudre enfin à tenir aux travailleurs de France un langage de vérité sur la situation économique réelle :

*« Aujourd'hui, une certitude s'impose à tout analyste sérieux : la France connaît une situation détériorée et fragile qui est dangereuse pour l'avenir démocratique du pays, l'ensemble de la population, le syndicalisme. Et comme l'a déclaré récemment Edmond Maire, face à une telle situation, un rassemblement fort et tenace ne peut se bâtir sur le mensonge, l'erreur et l'omission. »*

Mensonge, erreur, omission, ces mots signifient que les directions politiques et syndicales du mouvement ouvrier ont créé des illusions chez les travailleurs sur les possibilités d'obtenir largement satisfaction sur leurs revendications. Depuis des années, l'activité revendicative des travailleurs s'est maintenue à un niveau élevé, malgré le chômage montant. Les espoirs ont été orientés vers un changement gouvernemental après la signature du programme commun. Ce dernier promet des choses irréalisables, explique en substance Jacques Moreau, dans les conditions nationales et internationales de la crise économique. A poursuivre sur cette voie de la facilité, de la démagogie, le mouvement ouvrier court à la catastrophe économique et en contre coup à l'aventure politique : soit dictature « totalitaire », soit dictature de droite.

Parler un langage de vérité, dit encore Jacques Moreau, c'est rendre consciente la population de la situation réelle. Il appartient à la CFDT, fut-elle seule à

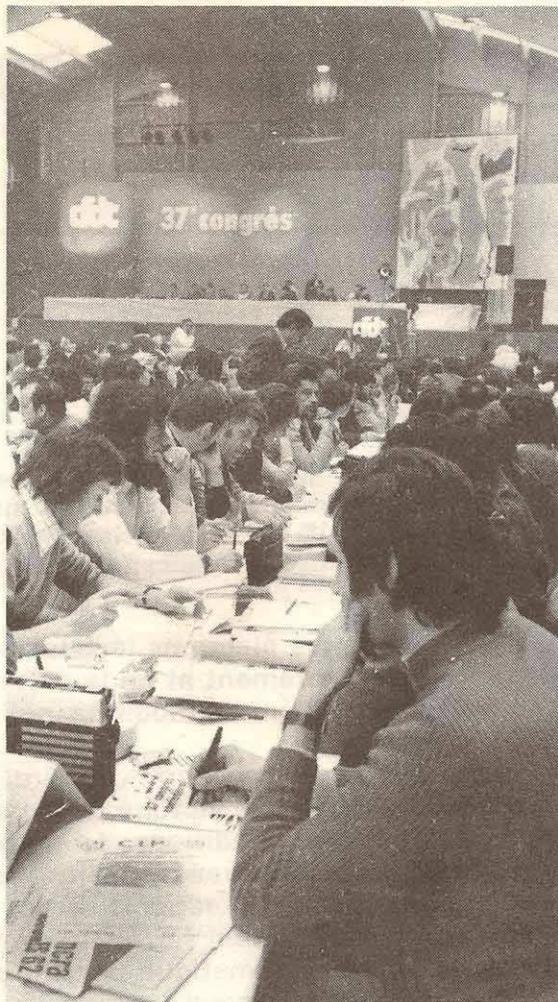
en avoir le courage, de mettre en garde les travailleurs : tout n'est pas possible. Il faut se contenter de « revendications compatibles avec la crise », c'est à dire avec les impératifs de la concurrence capitaliste et du profit. Il faut avancer des revendications « négociables », « accessibles », et remettre sur le métier le « tissu de négociation ». Il faut rompre avec la tactique des « actions globalisantes », type grandes journées interprofessionnelles d'action, inefficaces sur le plan revendicatif et dangereuses sur le plan politique : elles mettent le mouvement ouvrier face à face avec le gouvernement, font glisser le syndicalisme sur le terrain immédiatement politique, mettent de ce fait les organisations syndicales dans la dépendance des partis politiques. Ainsi parlait Jacques Moreau en janvier 1978. Son rapport contient tout ce qui s'est fait au nom de la confédération par la suite et que le congrès de Brest est appelé à consacrer pour une longue période.

Mais Jacques Moreau n'était pas le seul à tenir ce langage : il exprimait ce qui était déjà l'orientation du Bureau national... il lui revenait seulement de présenter un rapport impopulaire qui devait lui valoir une peu enviable notoriété.

Gérer la crise !

Le 1er Décembre 1977, *Syndicalisme* publiait un dossier sur la crise qui annonçait la couleur :

→ Suite page 7



## Révision en baisse des revendications et brèche dans les acquis

Au lendemain des élections, dès sa visite à Giscard, Edmond Maire donnait le ton.

Il lui proposait la montée du salaire minimum à 2400 Frs, mais étalée sur deux ans ! Alors même que le SMIC à 2400 Frs, base avril 78, était une revendication syndicale commune à la CFDT et à la CGT, reprise par le PC et le PS, et qui avait été au centre de la campagne des législatives ! Ainsi que l'explique la direction confédérale, ce sont des propositions de compromis, non des revendications, qui ont été présentées à Giscard. Non seulement la CFDT engageait des négociations à froid, mais elle annonçait d'entrée de jeu jusqu'où elle était prête à reculer. Le Bureau national qui fait de l'acte de négociation la charte du mouvement syndical semble tout ignorer des règles de l'art !

En fait, il y a volonté de minorer les revendications, afin qu'elles soient « compatibles » avec une économie en crise. Et *Syndicalisme* d'en appeler au bon sens des patrons, leur suggérant qu'à négocier ils économiseront une crise sociale : « Il est indispensable que réponde de la part du patronat et du gouvernement une volonté réelle de dialogue. C'est le seul comportement qui autorise aujourd'hui le qualificatif de responsable. » (*Syndicalisme hebdo* du 8.6.78).

Le bradage de la revendication sur le SMIC conduit à de très curieux tours de passe-passe :

— la CFDT établit trimestriellement un budget-type, définissant les besoins vitaux d'un célibataire parisien. A l'automne 1978, le budget type fixe comme minimum vital la somme de 2599 Frs. La confédération serait donc pleinement justifiée à revendiquer le SMIC à 2600 Frs. Eh bien non. Pas du tout ! On explique qu'il y a confusion :

*« C'est justement là qu'intervient la nuance : conçu comme un indicateur des besoins dans l'environnement social et économique, le budget type ne se réfère pas à la situation du travail, du SMIC ou des minima professionnels. Il se situe hors de ces considérations et ne doit pas être utilisé de façon mécaniste. »*

Le calcul des besoins minimum d'un salarié célibataire à Paris se situe hors de la situation du travail ? On croit rêver. Mais poursuivons : on explique que le risque est dans le SMIC revendiqué s'élevant sans cesse, « jusqu'à être complètement déconnecté » du SMIC réel.

Cet exemple montre quelle est la méthode de la confédération pour élaborer les revendications : non les besoins réels des travailleurs, mais ce qui peut être apprécié comme négociable avec les employeurs. Cette méthode illustre le zèle de la CFDT à signer des contrats (paraphés également par la CGT), dont pas un seul n'atteint le salaire minimum à 2400 Frs.

Vers les 35 h...  
avec réduction de salaire !

La CFDT se flatte d'être la centrale des 35 heures. Mais il ne s'agit là que d'un éclairage de la confédération pour le long terme. A qui s'y tromperait, il est régulièrement rappelé que l'objectif immédiat reste les 40 heures, l'objectif lointain « vers » les 35 heures. Edmond Maire s'est lui-même chargé d'expliquer au public que les 35 heures n'étaient un objectif réalisable qu'au niveau européen. Moyennant quoi, la CFDT se refuse à engager dès maintenant la lutte sur cet objectif, alors même que les sidérurgistes allemands ont engagé en décembre 78 et janvier 79 un très long et exemplaire combat pour une revendication qui tend à devenir celle des travailleurs de toute l'Europe.

La réduction du temps de travail vers les 35 heures est également conçue par la direction confédérale comme pouvant s'accompagner d'une baisse de salaire. Or, c'est là la condition mise par les patrons et par Barre lui-même à toute réduction du temps de travail ! L'histoire de cette revendication dans la CFDT mérite d'être contée, tant elle est révélatrice.

La plate-forme CFDT adoptée en conseil national de Juin 77 revendiquait, après un amendement de la fédération Banques, adopté majoritairement, « la réduction, sans perte de salaire, de la durée du travail à 40 heures maximum et progressivement à 35 heures en 5 jours. »

Ceci n'empêchait pas Edmond Maire d'évoquer la non-compensation intégrale en salaire de la réduction d'horaire dans une interview au journal *Le Monde* du 17 Août 1977. Devant l'émotion créée par cette déclaration, il expliquait dans *Syndicalisme* du 1er Septembre 1977 :

« La proposition de la CFDT consiste à se fixer des objectifs bien plus ambitieux : créer les millions d'emplois nécessaires et réduire massivement et rapidement la durée du travail. Ainsi, une véritable priorité serait accordée à l'emploi et notamment à l'emploi des femmes et des jeunes.

« C'est conscient des problèmes que soulève la réalisation rapide de cet objectif que le secrétaire général de la CFDT a été amené à dire que si cet objectif était retenu — et dans ce cas seulement — le mouvement syndical devrait accepter de discuter de l'ensemble des données du problème et notamment d'une non-compensation totale sur le plan des salaires d'une telle réduction de la durée du travail. »

Au conseil national d'octobre 1978, la région Champagne-Ardenne demandait que la réduction du temps de travail sans réduction de salaire soit inscrite dans la résolution soumise au vote. « Cette question, répliquait Albert Mercier, ne peut être tranchée dans un conseil national rapidement, sans que toutes les conséquences aient été mesurées. Doit-on, par exemple, maintenir le salaire quel qu'en soit le niveau ? » (*Syndicalisme hebdo* du 2 novembre 1978).

L'argument du niveau de salaire n'était que diversion afin de différer un vote du conseil national : le bureau national légiférerait sur la question et se déclarait pour le principe du maintien intégral du salaire, mais se refusait à l'imposer à tous les syndicats ! Aux travailleurs de décider, entreprise par entreprise, service par service, ce qu'ils jugent le meilleur pour eux : une réduction du temps de travail accompagnée ou non d'une baisse de salaire. A chaque organisation de négocier dans son coin. La confédération n'entend imposer aucun « carcan ». L'abandon de la revendication de réduction du temps de travail avec maintien du salaire ne pouvait être plus clair, ni plus cynique.

Rebelotte au conseil national confédéral de janvier 79. L'objectif des 35 heures hebdomadaire sans réduction de salaire est voté à nouveau sur proposition des pays de Loire, par 932 voix contre 648 et 43 abstentions. Mais *Syndicalisme*, qui rend compte de ce vote commente : « cette formulation, nécessairement condensée, ne préjuge en rien des possibilités de négociations qui pourraient se voir confirmées. Il faut rappeler à ce sujet que la négociation nationale, entre le CNPF et les organisations syndicales, est interrompue, en l'attente d'une réponse du patronat sur les propositions de la CFDT toujours à l'étude. » (*Syndicalisme hebdo* du 1.2.79). Il est donc clairement indiqué que le vote du conseil national n'aura aucune conséquence, que les négociations continueront sur les propositions faites au patronat par le bureau national, propositions qui lient par ailleurs la réduction du temps de travail à son aménagement.

## Réduction et aménagement du temps de travail : sur le terrain des patrons !

Le patronat ne dit pas non bovinement à la réduction du temps de travail. Il cherche à se débarrasser de la loi des 40 heures en mettant en avant la notion de temps de travail annuel. Il propose une modulation du temps de travail sur la base des 1920 heures par an.

Un tel système d'horaire variable aurait pour lui de multiples avantages : répartition du temps de travail en fonction des besoins changeants de la production ; disparition des heures supplémentaires ; légalisation du chômage technique dans les périodes creuses ; contrôle accru et autocontrôle des salariés sur leurs heures travaillées, etc... Or la CGT et la CFDT ont accepté la demande patronale de lier les discussions sur le temps et l'aménagement du temps de travail. La CFDT a poussé plus loin le zèle : elle propose un plan qui, comme elle l'affirme, tienne compte des exigences des deux parties, c'est à dire des contraintes économiques que font valoir les patrons. Selon la CFDT, l'année serait décomposée en 45 semaines de travail, quatre semaines de congé, plus sept jours à discrétion des travailleurs et huit jours fériés. La durée hebdomadaire oscillerait de 38 à 42 heures, autour d'une moyenne de 40 heures, le total maximum annuel n'excédant pas 1800 heures. En échange de quoi seraient obtenus la cinquième équipe sur la base de 33 heures 1/3 pour les travailleurs en poste continu et la fixation rapide de la durée maximum du travail à 38 heures pour les travaux pénibles et insalubres. Dans ces propositions, les 35 heures et même une réduction plus limitée du temps de travail disparaissent totalement. Il ne s'agit plus que d'un aménagement du temps de travail, afin de donner aux travailleurs l'impression d'une plus grande souplesse et aux patrons les moyens d'utiliser de façon plus rentable la force de travail. Par ces propositions, la direction confédérale va en quelque sorte au devant des réformes capitalistes, pressant Giscard d'être conséquent avec sa « doctrine » du libéralisme avancé.

La CFDT et la CGT ont d'autre part accepté la notion patronale de revenu annuel garanti (RAG), prônée par le CNPF, qui préfigure le démantèlement complet de la loi des 40 heures. L'accord métallurgie, particulièrement scandaleux en ce qu'il éclate notamment les négociations salariales par régions, est fondé sur le calcul annuel du salaire.

## l'indemnisation du chômage

Craignant des explosions ouvrières contre l'extension du chômage, la bourgeoisie avait institué les 90% pour licenciement économique. Elle multipliait en même temps des campagnes contre les chômeurs « payés à ne rien faire », pour enfin remettre en question les 90% que ne touchent pourtant que 16% des chômeurs. Or, la CGT et la CFDT ont accepté de discuter sur la base de la dégressivité des allocations de chômage, dégressivité considérée cyniquement comme « incitatrice » de recherche de travail par le CNPF. Dans sa boulimie de négociations, la CFDT est allée plus loin encore : sous couvert de réduction des inégalités (entre chômeurs), elle propose de revenir sur les 90%, à condition qu'augmentent les autres allocations que touchent tous les chômeurs. Pourquoi lâcher un acquis, pour un projet dont rien ne garantit qu'il sorte des cartons ?

L'UNEDIC se trouve en situation financière difficile. Ses ressources ne sont en fait qu'un salaire différé payé par les employeurs, sous forme de cotisations salariales et patronales aux ASSÉDIC. Les syndicats ouvriers ont-ils à proposer une nouvelle répartition, plus égalitaire, de la misère concédée aux chômeurs ? Là encore, les propositions CFDT apparaissent comme des réformes visant à accommoder, à rendre plus « vivable » le chômage, en expliquant aux patrons qu'ils ont intérêt à mettre un peu d'huile dans les rouages sociaux. Elles ont pour premier résultat pratique de donner une caution syndicale à l'attaque contre les 90%. ■

## Poème à la négociation



Sitôt passées les législatives de Mars 78, la priorité centrale de la CFDT devient les négociations. Le thème n'est pas nouveau.

Dès Janvier 78 les termes « *tissu* » de négociation, recherche du « *patronat réel* » avec qui prendre langue, avaient fait leur apparition dans le langage confédéral. Mais cette fois-ci, la reconnaissance de la fonction négociatrice du syndicalisme tient le devant de la scène.

L'acte de négociation devient la raison d'être du syndicalisme (il est vrai qu'il fonde la fonction et le statut social de ceux qui en font profession, c'est-à-dire la bureaucratie syndicale). Ainsi, dans son discours de rentrée à la Mutualité en septembre 78, Edmond Maire en vient-il à distinguer les procédures de négociations, qui seraient un pas en avant, du contenu des négociations, qui tarde quelque peu à venir !

Traditionnellement, pour la CFDT, l'issue de la négociation dépendait du rapport de force. Elle explique maintenant deux choses, très nouvelles :

— d'une part, la négociation est présentée comme la condition de la mobilisation. La confédération explique : il faut remobiliser les travailleurs. Pour les remobiliser, il faut que l'action syndicale débouche sur des résultats, si minimes soient-ils. Pour obtenir ces résultats, il faut négocier.

Comment « *contraindre* » gouvernement et chambres patronales à la négociation ? Par des propositions, qui amorcent la négociation, selon le principe de la pompe. Ces propositions rabaisent systématiquement le niveau des revendications, quand elles ne les bradent pas purement et simplement ;

— d'autre part, l'acte de négocier devient un élément constitutif du rapport de forces ! Robert Bono a écrit sur ce thème un poème à la négociation, dans le rapport qu'il présenta au conseil national d'octobre 1978. Citons le :

*Il convient, explique Robert Bono, de se débarrasser « d'un axiome mécaniste » selon lequel « une négociation engagée sans qu'une grève l'ait précédée la veille ne peut être qu'une négociation à froid » conduisant à la « compromission... voire à la trahison. »*

En effet, explique-t-il, les choses sont beaucoup plus compliquées. La « *pression* » qui précède la négociation procède de facteurs multiples comme « *la résistance passive* » (sic) ou la sensibilité de l'opinion publique à telle ou telle revendication. Conclusion : le rapport de force se construit à partir d'une « *alchimie complexe* ».

Il est vrai que les alchimistes, ancêtres de la science moderne, tentaient de convertir en or des matières vulgaires. L'alchimiste Bono ne réussira pas mieux à convertir en négociations à chaud des négociations à froid !

Mais la direction confédérale a travaillé son argumentation. Robert Bono déterre l'arme absolue, le sésame-ouvre-toi de la négociation : « *la possibilité de résultat est fonction aussi de la pertinence, de la valeur technique du dossier de négociation* ». Barre et ses ministres, Ceyrac et ses patrons n'ont qu'à se tenir à carreau : la CFDT peaufine ses dossiers comme les artisans briquent leurs canons !

La CFDT pose le tryptique revendication-action-négociation. Ce schéma, évidemment classique, est la scénario habituel (quand il y a négociation) dans le cours quotidien de la lutte des classes. Mais il est absurde d'en faire la règle absolue et générale, qui régirait la lutte des classes. Dans des situations exceptionnelles, lors de crises révolutionnaires ou pré-révolutionnaires, le problème tend à se poser en ces termes : quelle classe s'empare du pouvoir, ou quelle classe le garde. Ce dilemme ne se résout jamais par une négociation.

En Mai 68, les négociations de Grenelle ont permis à la bourgeoisie de faire rentrer la grève générale dans son lit. Si les directions syndicales n'avaient pas troqué la grève générale contre des concessions vite reprises, le mouvement aurait débouché sur le renversement du régime gaulliste et des institutions de la Vème République.

Dans les périodes « *normales* », la négociation n'est jamais que le résultat d'un rapport de force créé par l'action des travailleurs et de leurs organisations. Cette évidence est remise en cause dans la confédération par sa direction.

Il est vrai que le système contractuel impose aux directions syndicales de négocier, et cela peut se produire à froid, car la mobilisation ouvrière n'est pas rythmée seulement par le renouvellement des conventions. Il faut alors se présenter aux négociations, dénoncer ce que les patrons veulent imposer ou refusent, faire de l'agitation autour des revendications, se servir des négociations comme d'une tribune pour faire avancer la conscience des travailleurs et de leur sens de l'action collective.

suite de la page 3

« Ce serait une illusion de laisser croire aux travailleurs que tout pourra demain changer d'un seul coup. Il faudra passer par une étape de gestion de la crise. »

Gérer la crise, le mot était lâché.

Début Janvier 1978, donc avant le Conseil national où fut discuté — et repoussé à une courte majorité — le rapport Moreau, Michel Rolant s'adressait en ces termes aux patrons, à l'occasion d'un Forum de l'Expansion :

« Nous savons le poids des contraintes économiques internationales. Nous ne sous-estimons pas l'ampleur de la crise. Il ne s'agit pas pour nous de proposer une politique super-keynesienne (1) dans une France close. La CFDT n'emboîte pas le pas aux partis de gauche et aux promesses démagogiques. »

Appelant les patrons à négocier il ajoutait : « Les sacrifices, il les faut pour tout le monde. » Ce qui signifie l'acceptation des sacrifices pour les travailleurs, à condition qu'ils soient un peu mieux répartis.

En Novembre 1977, le Bureau national faisait le point de ses rencontres avec les partis de l'Union de la gauche, déjà en pleine polémique. Et c'était le critère de l'attitude face à la crise économique qui était retenu pour juger des propositions de chaque parti :

Le PS était crédité d'une compréhension réaliste de la crise, malgré le flou de ses positions. Avec le Mouvement des radicaux de gauche, le Bureau national constatait des « préoccupations communes », « notamment celles tournant autour de la maîtrise et de la réorientation du développement et de la croissance » !

Le fossé était par contre total avec le PC. Parce qu'il avait pris l'initiative de la rupture de l'Union de la gauche bien sûr... Mais c'est l'explication donnée par le Bureau national à cette rupture qui est éclairante :

« Il (le PC) sait maintenant qu'en tout état de cause, y compris avec les solutions qu'il propose, l'arrivée de la gauche au pouvoir (...) ne suffira pas à mettre fin à la crise. »

Or les travailleurs n'ont pas été rendus suffisamment conscients de cette situation. Il craint donc de décevoir leur attente en étant contraint de gérer la situation économique d'un pays touché par la crise. »

## Responsabiliser les travailleurs

La nécessité de rendre le mouvement ouvrier « conscient », c'est-à-dire « responsable » dans son comportement et ses exigences, constitue le fil blanc qui a guidé la CFDT dans ses prises de position pendant la dernière phase de la longue campagne électorale, c'est-à-dire depuis ce 22 Septembre qui vit éclater l'Union de la gauche dès la première séance de renégociation du Programme commun. Ce fil blanc guide toujours le comportement de la confédération aujourd'hui.

Il a des origines plus anciennes encore puisqu'Edmond Maire tirait déjà dessus au mois d'Août 1977 quand il déclarait dans une interview au journal *Le Monde*, interview qui fit quelque bruit :

« La non compensation totale sur le plan des salaires d'une réduction massive de la durée du travail est effectivement une question dont le

mouvement syndical devrait accepter de discuter, dans la mesure où réellement se créeraient les millions d'emplois nécessaires. »

Le Secrétaire général de la confédération ouvrait la voie à une transaction avec le patronat malgré le vote au Conseil national de Juin de la même année d'un amendement excluant toute réduction de salaire en contre-partie d'une réduction du temps de travail.

En Juillet 1977, la revue *Syndicalisme aujourd'hui* publiait sans le moindre commentaire critique une longue contribution de Bruno Trentin, secrétaire de la CGIL italienne et membre connu du PC Italien, dont nous extrayons ce passage :

« C'est dans ce contexte peut-être que l'on peut comprendre, au delà des termes, la politique d'austérité que le syndicat en Italie est forcé pendant quelque temps non pas d'accepter, mais de revendiquer, comme instrument d'une politique de lutte contre l'inflation, de reconversion collective et comme base pour créer de nouveaux instruments de contrôle du pouvoir dans l'entreprise et dans la société. »

En Avril 1977, Pierre Rosanvallon (qui est rédacteur en chef de *CFDT aujourd'hui*) publiait dans la revue *Faire* une étude sur les 35 heures. Les 35 heures sans réduction de salaire entraîneraient d'abord une forte embauche des entreprises, bientôt suivie d'un brusque alourdissement des coûts de celles-ci et d'une inflation galopante, expliquait en substance notre auteur. Par contre, poursuivait-il, « si la réduction est opérée sans compensation salariale (sous réserve bien sûr que cette politique soit acceptée par les intéressés) (sic), le problème de l'inflation par les coûts ne semble pas se poser. »

Ces déductions de Rosanvallon rejoignent point par point celles de Barre et de ses services spécialisées qui sont arrivés à des conclusions analogues. Curieux point de rencontre pour ce « socialiste » et ce « syndicaliste » !

Quelles conclusions tirer de ce petit retour en arrière ?

1) La politique nouvelle de la CFDT qui s'applique sous le terme de recentrage, vient de loin.

2) Cette politique d'adaptation et de soumission à la crise du système capitaliste est justifiée par les explications de la crise économique données par la classe dominante elle-même. ■



## Refus de riposte aux attaques patronales et gouvernementales

En stigmatisant (après mars 78) les « défilés protestataires » contre la politique gouvernementale, le bureau national de la CFDT refusait certes les opérations gadget, les journées à répétitions, qui n'avaient pas pour but de construire des mobilisations, mais de servir d'exutoire à la combativité dans la perspective des élections. Après mars 78, il n'y a plus d'échéance électorale proche, PC et PS continuent à s'entredéchirer, de telles manifestations ne trouvent plus de point d'application, ni de justification. Aussi cette condamnation à postériori des grandes journées d'action rituelles, largement approuvée par les militants CFDT, a-t-elle eu pour fonction d'en refuser d'autres : celles qui préparent non une montée en ligne électorale, mais une montée en ligne des travailleurs

pas là de frasques verbales de Jacques Chérèque visant à donner une image new-look du syndicalisme aux lecteurs de *Libération*, mais du combat contre les « archaïsmes » livré par la CFDT dans le mouvement ouvrier, à savoir : une politique d'accompagnement et de pression sur la restructuration industrielle. Cette politique, illustrée par les déclarations de Jacques Chérèque, ne pouvait que désarmer les sidérurgistes lorrains et les organisations locales de la CFDT dans leur lutte contre les suppressions d'emplois. Or, et les événements du début 1979 l'ont montré, la concentration du chômage en Lorraine est devenu un facteur explosif, à partir duquel peut s'enclencher une mobilisation de masse, d'ampleur nationale contre le gouvernement et pour l'emploi.



contre les attaques dont ils sont victimes de la part de Giscard et de Barre. La « resyndicalisation » de l'action couvrirait, dans la situation d'après mars 78, non une émancipation à l'égard des stratégies électorales, mais un refus de riposter par l'action de masse aux attaques gouvernementales, un refus de combattre et même de dénoncer la politique giscardienne. Prenons deux exemples : celui de la sidérurgie et de l'augmentation des cotisations de sécurité sociale.

■ En septembre dernier, Jacques Chérèque, secrétaire de la puissante fédération générale de la Métallurgie (FGM-CFDT) commente ainsi le nouveau plan acier du gouvernement dans une interview à *Libération* :

« Nous on dit, Barre a raison ». Il a raison, précise Jacques Chérèque, de refuser une politique ruineuse et inutile qui consisterait à investir à nouveau pour produire autant d'acier que les allemands ou les japonais. Des milliards de francs, fournis par l'Etat, ont été croqués par les maîtres des forges. L'Etat socialise ces pertes en devenant le principal actionnaire : « un grand coup d'éponge sur l'ardoise des maîtres des forges, bon, c'est scandaleux » reconnaît Jacques Chérèque qui précise : « Mais enfin, c'est plus tellement le moment de débattre là dessus. Il faut en sortir. Si la gauche l'avait emporté, elle aurait bien été obligée aussi de passer l'éponge. » Voilà pour la dénonciation du scandale. Mais les sidérurgistes lorrains, qui par dizaines de milliers vont être jetés à la rue ? Le leader de la FGM est d'une brutale franchise : « On avait mesuré que le terme se battre pour l'emploi pouvait finalement être conservateur : on nie l'évolution de la technologie, le progrès. » Il ne s'agit

■ Fin décembre, le gouvernement décide de renflouer les caisses de la sécurité sociale en augmentant les cotisations salariales. Il s'agit d'une très importante attaque contre les salaires, mais aussi d'une nouvelle menace contre la sécurité sociale : on veut habituer les travailleurs à l'idée que la santé doit se payer cher, et les préparer à d'autres mesures. Cette attaque, qui était prévue, aurait dû être paré par une mobilisation préventive. Il n'en fut rien. Néanmoins, quand la CGT lança tardivement un ordre de grève et de manifestation pour le 21 décembre, la direction CFDT refusa net : cette journée est « inacceptable » déclara Edmond Maire. La CFDT prit d'abord acte du fait qu'il n'y avait pas augmentation des prestations ce qui constituait en fait un aval aux mesures gouvernementales. Elle protesta néanmoins ensuite contre l'augmentation des cotisations et recommanda aux travailleurs de présenter l'ardoise à leurs patrons. Une consigne que même les plus fidèles à la direction confédérale considèrent comme « inadaptée ».

Pourquoi une telle attitude de la CFDT ?

Il en allait de la crédibilité de l'orientation Maire auprès des patrons et du pouvoir : participer, avec la CGT, à la journée du 21 décembre, c'était ruiner la confiance des « partenaires sociaux » dans les proclamations d'ouverture de la CFDT par rapport aux contraintes économiques dans un contexte de crise. Ceyrac et Barre auraient pensé, et sans doute dit : ce que vous racontez est bien joli, mais vous êtes incapables de l'appliquer. Comment voulez-vous que nous nous engagions ? Vous n'offrez pas de garanties. La direction de la CFDT a préféré « s'abstenir » au prix d'une importante dissidence dans l'organisation. ■

## la situation dans la CFDT et les projets de résolution

Le 38<sup>e</sup> Congrès de la CFDT a pour fonction essentielle d'entériner le « recentrage » effectué par la direction confédérale au lendemain de Mars 78. En fait la direction Maire a saisi l'occasion de la défaite électorale pour mettre en pratique la réorientation qu'elle préparait en cas de victoire de l'Union de la gauche, à savoir : la gestion assumée comme telle de la crise du capitalisme, c'est à dire l'acceptation par les travailleurs d'une exploitation accrue en échange de la satisfaction de revendications prétendues « qualitatives ».

Il s'agit pour la direction cédétiste de mettre fin à la contradiction jugée dangereuse entre d'une part le discours mettant en accusation le capitalisme et exigeant la satisfaction des revendications et d'autre part la pratique laissant s'appliquer dans les faits les plans Barre successifs. Elle entend désormais accorder les discours à la pratique. Ce tournant s'est nourri des conséquences de la défaite électorale de l'Union de la gauche — absence de débouché politique crédible, division PC-PS accrue, isolement de la CGT en raison de son alignement bureaucratique sur le PCF — en même temps qu'il a donné un coup d'accélérateur à la division syndicale et politique.

Ce « recentrage » s'est donc manifesté par :

- la reconnaissance immédiate et spectaculaire de la légitimité de Giscard, du gouvernement et de la majorité parlementaire ;

- le développement d'une collaboration ouverte avec le gouvernement et une fraction prétendue « moderniste » du patronat, sous couvert d'une lutte contre le danger réactionnaire représenté par le RPR et la fraction « nationaliste » du patronat ;

Cette collaboration allant jusqu'à prendre la forme de commissions communes tenues secrètes ;

- la révision en baisse des revendications (acceptation du principe de non compensation intégrale du salaire en cas de diminution du temps de travail, non actualisation du SMIC, abandon du mot d'ordre : non aux licenciements ! Abandon de l'exigence d'un système de garantie du pouvoir d'achat par rapport à la hausse des prix...);

- l'acceptation de fait de la remise en cause des acquis des travailleurs (les 90 %, la loi sur les 40 h, les augmentations des cotisations de la Sécurité sociale...), le tout en échange de quelques prébendes bureaucratiques accordées par le gouvernement au détriment de la CGT (loi sur les prud'hommes) ;

- la valorisation des négociations à froid présentées comme des victoires alors que leur seule fonction est de détourner les travailleurs et les syndicalistes de l'action pour les placer sur le terrain de l'aménagement des mesures patronales et de la définition d'une « nouvelle politique industrielle » ;

- le refus de toute coordination — et à fortiori de toute centralisation des luttes au nom du refus un peu tardif des « grèves de protestation » sans objectif et sans lendemain ;

- la main tendue à FO et l'accentuation de la division avec la CGT, l'unité d'action n'étant maintenue que pour morceler les luttes en grèves tournantes ou catégorielles.

Le « recentrage » s'accompagne d'un engagement accru de la direction CFDT dans la perspective d'une restructuration du mouvement ouvrier par la création d'un PS « néo-travilliste » conçu comme le prolonge-

ment politique et institutionnel de l'organisation syndicale, seule capable par nature de représenter vraiment les intérêts des travailleurs. D'où le soutien à peine caché à Rocard et Mauroy contre Mitterrand et le CERES, la violence de la polémique contre le PCF et l'exhortation faite à la CGT pour qu'elle s'engage plus avant sur les chemins italiens.

Ce tournant brutal s'appuyait sur l'homogénéisation bureaucratique accrue de l'appareil CFDT, menée à marche forcée depuis le 37<sup>e</sup> Congrès. Mais il sous-estimait la résistance des militants de base telle qu'elle s'était déjà manifestée lors du meeting de rentrée d'Edmond Maire. Plus fondamentalement, il surestimait les marges de manœuvre économique du patronat et du gouvernement et sous-estimait la combativité ouvrière maintenue des travailleurs.

Ce recentrage rencontrait l'écho des sensibilités « apartidaires » et « basistes » traditionnelles à la CFDT mais qui se trouvaient renforcées par la division du PC et du PS et l'échec de l'Union de la gauche. Ainsi la critique faite par la direction confédérale des journées de 24 h au profit des luttes locales sur des objectifs limités rencontrait les préoccupations de certains militants radicalisés, parfois même « gauchistes » intériorisant l'échec de la plupart des grandes luttes nationales sur des objectifs unifiants et l'absence de débouché politique gouvernemental crédible.

Par contre, la collaboration ouverte et spectaculaire avec Giscard et Barre, la présentation de l'ouverture des « négociations » comme une victoire, la main tendue à Force ouvrière et le dos tourné à la CGT, alors même que les travailleurs encaissaient le plan Barre III, ne passaient pas ou passaient mal auprès des militants de base. La révision en baisse des revendications et l'acceptation de la remise en cause des acquis n'étaient pas perçues massivement dans un premier temps en raison de la prudence verbale de la confédération et de l'absence de test pratique manifeste.

### Premières résistances au recentrage

Ce test a été fourni par l'attaque contre la Sécurité sociale, la direction de la CFDT acceptant les mesures gouvernementales dans la mesure où elle estimait que le déplaçonnement « anti-hiérarchique » et le transfert de pouvoir d'achat réalisés par l'augmentation des cotisations allaient dans le sens des mesures « qualitatives » qu'elle préconise. Elle se sentit toutefois obligée de rappeler la nécessité de revendiquer une augmentation de salaire en proposant de façon dérisoire des luttes entreprise par entreprise. La journée du 21 décembre, organisée par la CGT, bien qu'elle n'apparaisse clairement que comme une journée de protesta-

tion sans lendemain, permit l'expression d'une rupture massive de militants CFDT avec l'orientation confédérale (dix unions départementales et quatre fédérations participèrent sous une forme ou sous une autre à cette journée du 21 décembre).

Il s'agit de la première rupture pratique avec l'orientation confédérale même si elle ne toucha essentiellement que les militants (en raison même de la nature de cette journée inapte à mobiliser les travailleurs) et même si l'attitude sectaire des bureaucrates CGT ne permit pas partout l'unité alors qu'elle s'était révélée possible (refus de manifestations unitaires par exemple).

### Les « oppositions » au sein de la CFDT

Mais cette résistance pratique au « recentrage » confédéral ne s'accompagne pas pour l'essentiel d'une remise en cause consciente de l'orientation confédérale, en raison même de la crise d'orientation qui secoue en profondeur l'ensemble du mouvement ouvrier. En particulier, il ne faut avoir aucune illusion sur la nature des oppositions au sein de l'appareil CFDT. Ce qui s'est appelé la « gauche syndicale » au lendemain de Mai 68 recouvrait un ensemble hétérogène alliant référence au marxisme et populisme, à l'image de la gauche du PSU d'alors. Face au Programme commun, cette « gauche syndicale » s'est différenciée schématiquement en trois courants : un courant populiste, basiste plus ou moins teinté de syndicalisme révolutionnaire (Basse-Normandie, fédération des services...), un courant critique par rapport au Programme commun mais ne remettant pas en cause la stratégie de l'Union de la gauche (Hacuitex, banques...), un courant influencé par le CERES, voyant dans le Programme commun un programme de transition au socialisme (Rhône-Alpes, PTT, Construction-bois...).

Le 37<sup>e</sup> Congrès confédéral fut marqué par l'absence totale du premier courant et l'alliance bureaucratique des deux autres courants sous l'hégémonie politique du CERES (« La Contribution »). L'éclatement de fait de ce courant face aux amendements proposés au congrès par les syndicats de base « Lutte de classes », permit à Maire de lancer une offensive contre cette opposition d'appareil sommée de choisir entre l'alliance avec l'extrême gauche (« les coucous », voir le PCF pour le CERES, et le respect des règles du jeu confédéral. Les responsables des fédés Banques, PTT et de l'UR Rhône-Alpes s'acquittèrent comme on sait de la tâche d'exclusion de plusieurs dizaines de militants à la BNP-Paris et au centre de tri de Lyon-gare.

Quant à la fédé des services, faute de la moindre orientation politique réelle et faute de la moindre volonté de structurer une réelle opposition de la base au sommet, elle se dépêcha de rallier la direction confédérale et en défendant un « vrai recentrage » sans retour à une « pratique politicienne ».

L'UR Basse-Normandie ne remet pas en cause l'orientation confédérale. Elle s'enlise dans la logique de « contre-plan » de la « nouvelle politique industrielle ».

La lutte au sein de l'appareil prend donc de plus en plus l'aspect de luttes de clans répercutant en partie les clivages au sein du PS, sans prendre la forme d'un réel débat d'orientation dans lequel pourrait s'inscrire les militants à partir de leur pratique et de leur réflexion. Ceci permet à la direction confédérale de moduler son discours en fonction des résistances qu'elle rencontre. C'est ainsi qu'elle a dû rapidement modérer son rapprochement avec Force ouvrière et

c'est ainsi que face à la montée actuelle des luttes, face à l'importance de la rupture sur le 21 décembre, la direction Maire change de ton pour mieux maintenir sa stratégie. Elle prétend ne pas vouloir gérer la crise ; elle met plus fermement en accusation le gouvernement ; elle reconnaît n'avoir pratiquement rien obtenu dans les négociations, elle envisage une action nationale sur le SMIC, parle de relancer l'unité d'action avec la CGT...

Est intégré lors du dernier conseil national un amendement majoritaire sur « l'objectif des 35 heures par semaine sans perte de salaire avec embauche correspondante ». Ce faisant, elle ne recule pas d'un pouce sur sa stratégie de collaboration avec le gouvernement et le patronat. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la campagne « fracassante » proposée par le bureau national suivant le conseil national. Il s'agit d'une campagne non pas sur les 35 heures mais pour la réduction du travail vers les 35 heures. Il s'agit d'une campagne non pas sur une revendication nationale commune mais sur un thème commun « monnayé » en de multiples revendications locales « adaptées » (temps de pause, congés, repos supplémentaires, heures de travail...).

Il s'agit non pas de construire le rapport de forces national contre le plan Barre mais de négocier à tous les niveaux. Il s'agit non pas de préparer une grève générale mais de lancer une semaine d'action confédérale ! Quant à la marche nationale sur Paris contre le chômage et les licenciements, pas question pour la direction de la CFDT ! Tout au plus est-elle prête à apporter son soutien à une marche des sidérurgistes seuls pour exercer une pression sur les négociations ! Voilà comment au nom des 35 heures, au nom de l'unité syndicale et au nom de l'action de masse, la direction CFDT organise la division des travailleurs. Dans ces conditions, que feront les ex-« contributionnaires » pour le congrès confédéral ? On peut supposer qu'ils mèneront bataille autour des thèmes suivants :

nécessité d'une rupture avec le capitalisme, nécessité de maintenir la dénonciation de Giscard et du gouvernement, nécessité d'œuvrer à la reconstruction de l'Union de la gauche et à la réanimation de l'accord interconfédéral du 26 juin 1974.

Mais on peut croire qu'ils ne se battront ni sur les revendications, ni sur l'action, ni sur le débouché politique, ni sur le fonctionnement démocratique de la CFDT...

### « Infléchir » les choix patronaux !

L'avant-projet de résolution sur l'action réussit le tour de force de ne parler ni du plan Barre III ni des causes de l'échec de l'Union de la gauche. Son abstraction sert en fait à couvrir la politique de collaboration dont l'application concrète est laissée aux bons soins de la direction. Néanmoins, la logique politique du texte est fort claire : la crise est analysée comme une crise du capitalisme ; la stratégie proposée est celle « d'un processus continu d'appropriation du pouvoir » visant à définir une « nouvelle logique industrielle » non productiviste ; la démarche autogestionnaire s'incarne non pas dans le développement de la démocratie ouvrière mais dans la gestion de la crise soi-disant au profit des travailleurs ; les négociations à tous les niveaux sont le point de passage obligé de cette

tactique d'« infléchissement » des choix patronaux, les luttes sociales n'ayant qu'une fonction de pression sur les négociations. Les revendications sont un vaste catalogue sans priorité, présentées de façon « réaliste », c'est-à-dire acceptables par les patrons (on parle de réduction du temps de travail vers les 35 heures et non à 35 heures), et sans préciser sans diminution de salaire ; on oublie l'indexation des salaires sur le coût de la vie, on oublie le « non aux licenciements ! », on oublie l'avortement libre et gratuit, on oublie la défense des acquis...).

La condition mise à l'unité d'action avec la CGT est un accord stratégique avec la CFDT parallèlement à une polémique sur les rapports PCF-CGT (ce point sera sûrement modifié d'ici le congrès pour intégrer le 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT et la campagne nationaliste chauvine du PCF sur l'Europe) ; enfin quelques lignes sont consacrées à « l'union des forces populaires » qui doit se réaliser sur les « problèmes de la vie quotidienne » (sic).

### Les projets de résolution

La résolution préparatoire au congrès CFDT est donc tout entière bâtie dans la perspective du recentrage. Plus précisément, elle ne tire aucun bilan critique de l'Union de la gauche et ne comporte pas de clzire caractérisation de la crise comme crise du capitalisme, qui devrait déboucher sur la nécessité du socialisme et le refus catégorique de gérer la crise. Elle confirme au contraire une révision en baisse des revendications, une dérobade sur la défense intransigeante des acquis, un refus de s'engager à fond dans la lutte pour les 35 heures tout de suite sans diminution de salaire et avec embauches proportionnelles. Elle fait l'impasse sur la nécessité de centraliser les luttes contre l'austérité et le gouvernement autour de revendications unifiantes, jusqu'à mettre à l'ordre du jour la formation d'un gouvernement du PS et du PC. Elle tourne le dos à la bataille résolue qui s'impose pour l'unité d'action dans la perspective de la fusion syndicale en une centrale unique et démocratique de tous les travailleurs (loin de faire porter la discussion avec la CGT sur la démocratie syndicale et ouvrière, la direction de la CFDT s'est émue de l'apparition d'un courant socialiste au sein de la CGT!).

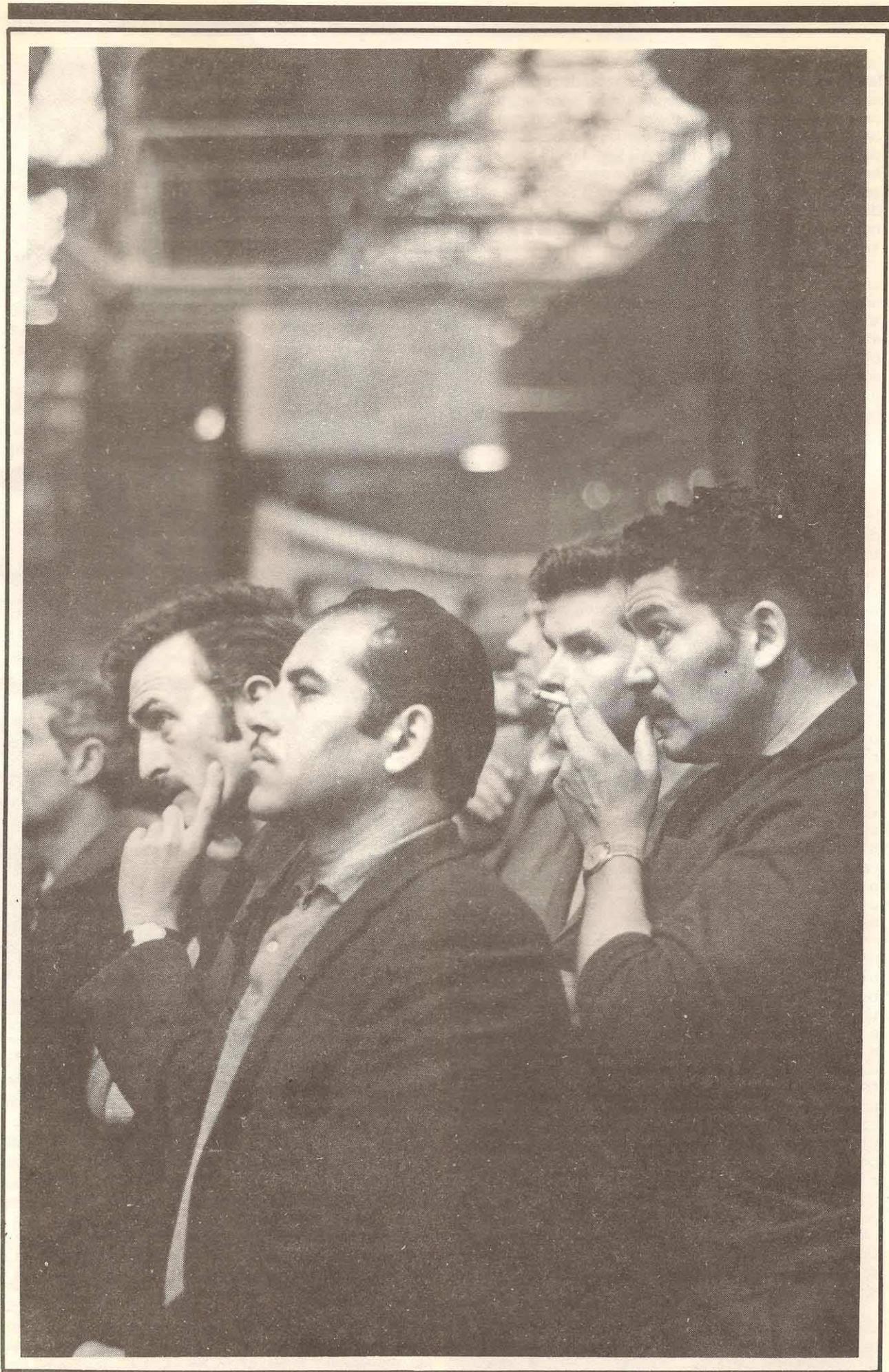
Le projet de résolution sur les structures syndicales et le fonctionnement démocratique est en revanche très précis, dans la logique qui est celle du centralisme bureaucratique. Contre les sections syndicales suspectes de corporatisme ou de déviationnisme, le syndicat a tous les pouvoirs, y compris ceux de nommer les directions et de dissoudre les sections. Le syndicat est lui-même tenu d'appliquer la ligne définie par la fédération, et la fédération celle définie par la confédération (les structures minoritaires gardant le droit de continuer à défendre leurs positions à l'intérieur de la CFDT et non publiquement). Le droit de tendance est présenté comme le résultat de la manipulation des syndiqués par les partis politiques et le partage des mandats comme une pratique stérilisante visant à perpétuer systématiquement les clivages. L'exclusion des militants et la dissolution des sections en cas de « conflit » sont légitimées ; en revanche, rien n'est dit sur les commissions syndicales femmes, sur l'organisation des chômeurs, ni sur la démocratie ouvrière.

Rien de surprenant à cela. Une discussion concrète sur la démocratie ouvrière déboucherait nécessairement sur ses modalités et son contenu : la possibilité de syndicats d'entreprise au moins pour les grandes



entreprises (comme c'est le cas à la CGT) et le maximum de droits possible pour les sections d'entreprise dans le respect du fédéralisme ; des tribunes libres dans la presse syndicale à tous les niveaux (les tribunes libres dans « Syndicalisme-hebdo » ont été supprimées bureaucratiquement après le 37<sup>e</sup> Congrès) et le partage des mandats lors des votes ayant fait l'objet de discussions approfondies dans les instances ; le refus de la banalisation des exclusions et dissolutions, le respect des assemblées générales souveraines.

Si quiconque objecte que l'application de ces mesures signifierait l'acceptation de fait du droit de tendance, c'est que droit de tendance et démocratie ouvrière coïncident. Dans ce cas, au lieu de faire du droit de tendance un épouvantail, il faut se prononcer sur le fond, c'est-à-dire sur l'efficacité des mesures qu'il implique quant à la garantie de la démocratie et de l'unité dans le syndicat, dans le respect de son fonctionnement fédératif fondé sur les structures.



## LE MOUVEMENT OUVRIER FACE A LA CRISE

# L'APRES MARS 78

La récession de 1974-1975 a ouvert une crise dont l'impérialisme mondial ne s'est toujours pas remis.

Pour la première fois en 1975, le volume des exportations des pays capitalistes développés a diminué. Une réduction tendancielle des rentes technologiques et des surprofits monopolistiques se manifeste, en même temps que se dessine une nouvelle répartition mondiale de la plus-value.

Ainsi se trouve confirmé le retournement de l'onde d'expansion longue qui durait depuis la fin de la dernière guerre mondiale.

La récession n'a cependant pas suffi à provoquer une dévalorisation massive des capitaux, qui serait la précondition à une relance substantielle du taux moyen de profit. Comme le souligne E. Mandel, la reprise de 1976 est restée « inflationniste, hésitante, inégale et non cumulative » : la production industrielle ne retrouve pas le niveau de 1973. Dans tous les pays capitalistes développés, le chômage s'aggrave, tandis que le volume des capitaux en friche s'accroît sans cesse et que le volume du commerce international se contracte à nouveau.

Le rapport économique et financier introductif au projet de budget pour 1979, présenté à l'Assemblée par M. Papon au nom du gouvernement, insiste en termes choisis sur le frein que constitue pour l'économie capitaliste le déclin du profit. Sur la valeur ajoutée des sociétés, la part de l'épargne a chuté de 3 % entre 1973 et 1975, et elle n'a regagné que 0,5 % de 1975 à 1977, pendant que la part des salaires augmentait de 4 % : « Cette détérioration du résultat des entreprises a entraîné pour la plupart d'entre elles une réduction des investissements. » Le même rapport enregistre que « l'évolution en volume du capital fixe productif des entreprises privées, qui avait augmenté de 8,8 % en 1976, après une chute brutale de 10,3 % en pleine récession de 1973, connaît à nouveau un recul de 21 %. En 1977, les comptes prévisionnels de la nation, publiés en annexe, enregistrent également une dégradation de la rentabilité des entreprises depuis 1973 : « Les études réalisées par l'INSEE sur la base d'un échantillon de 15 000 déclarations fiscales de sociétés industrielles montrent qu'à la fin 1976 et en dépit d'une accélération générale des résultats sensibles durant cette même année, la perte de rentabilité enregistrée entre 1973 et 1975 selon les sec-

*teurs n'avait pas été compensée et que seuls quelques secteurs (automobile, construction mécanique et électrique) avaient retrouvé leur rentabilité des années 1972-1973. »*

Au plan international, ce retournement de l'onde économique se traduit par une accélération du déclin de l'impérialisme dominant. L'affaiblissement relatif de la productivité du travail aux USA se poursuit et s'accompagne de la dévalorisation en cascade du dollar depuis la fin des années soixante. Simultanément, se confirme la réduction de la part des Etats-Unis sur le marché mondial des produits manufacturés et la contre-offensive de l'Allemagne et du Japon. En 1974, les exportations allemandes dépassent pour la première fois celles du Japon en chiffres absolus. Se confirme de même la percée des investissements directs japonais et européens aux Etats-Unis même.

Malgré le maintien de sa superficie politique et militaire, ce déclin de l'impérialisme dominant alimente la crise de direction politique de la bourgeoisie au niveau international.

La bourgeoisie est donc condamnée à engager sur tous les fronts la lutte pour un redressement substantiel de ses profits. Elle ne peut y parvenir sans infliger une grave défaite sociale et politique à la classe ouvrière dans l'un ou plusieurs des pays clefs de son système. C'est pourquoi nous affirmons que, dans les conditions actuelles, il n'y a pas possibilité de passage graduel et linéaire d'une période à une autre, par seule accumulation de défaites partielles de la classe ouvrière française.

A la différence de ce qui s'est passé au début des années cinquante, nous n'entrons pas dans une ère d'expansion accélérée, où la collaboration de classe pratiquée par les directions

réformistes pourrait se nourrir de miettes consistantes, mais dans une succession de récessions, de crises et de violentes attaques contre les acquis de la classe ouvrière. Nous abordons surtout ces crises alors que la classe ouvrière des pays capitalistes développés dispose de forces intactes, après trente années ininterrompues de croissance numérique et de développement sans avoir connu de défaite majeure. Enfin, le renforcement des syndicats et des partis majoritaires s'accompagne d'une différenciation interne et d'un affaiblissement global de leur contrôle sur la classe ouvrière.

C'est l'ensemble de ces facteurs qui font toute la différence d'avec la situation à la fin des années quarante et au début des années cinquante. Nous n'en concluons pas en toute quiétude que la victoire est inévitable. Il est au contraire du devoir des révolutionnaires d'alerter les travailleurs sur les conséquences catastrophiques de la politique de leurs directions. Si l'austérité s'applique sans riposte, la classe ouvrière abordera les prochaines épreuves décisives, avec des rangs fracturés par les coupes claires du chômage et des secteurs entiers démoralisés. Mais rien ne serait plus erroné que d'agir comme si déjà les travailleurs avaient subi une défaite significative, alors qu'ils n'ont connu que l'échec électoral. Il en résulterait une politique défaitiste, renonçant aux tâches nécessaires d'extension et de centralisation des luttes qui posent le problème de l'affrontement avec le gouvernement.

### Le plan Barre III...

Giscard et Barre, en revanche, ont compris que leur courte victoire électorale, bâtie sur la division des partis ouvriers, leur offrait une occasion à saisir par les cheveux pour pousser l'avantage. Dès le lendemain des élections de mars, ils ont développé les éléments d'une contre-offensive sur le terrain économique (avec la mise en place du plan Barre III) et sur le terrain politique (notamment à travers les initiatives monétaires et institutionnelles du gouvernement au niveau européen). Le paradoxe et les

limites de cette contre-offensive bourgeoise tiennent à ce qu'elle est déclenchée, non à partir d'une position de force, mais d'une position de faiblesse relative qui s'est dégradée depuis une quinzaine d'années face à la montée du mouvement ouvrier. C'est pourquoi la responsabilité des directions réformistes est centrale.

Le plan Barre III ne constitue pas le simple prolongement des plans antérieurs, mais l'attaque anti-ouvrière la plus vigoureuse depuis 1958, à la mesure des enjeux pour le capital. Depuis la récession de 1974, le ralentissement de la croissance s'est accompagné d'un fléchissement des « gains de productivité » du travail (4 % par an entre 1974 et 1977 contre plus de 5 % entre 1968 et 1973). Cette évolution amplifie les répercussions des augmentations de salaire sur les coûts unitaires et donc, indirectement sur les profits. C'est pourquoi le plan Barre a d'abord porté une attaque vigoureuse pour bloquer la progression du pouvoir d'achat. Le rapport économique et financier du gouvernement constate d'ailleurs avec satisfaction « un net ralentissement de la progression des salaires dès 1977 ». Insuffisant cependant par rapport aux objectifs visés. Aussi tous les documents officiels s'accordent-ils à prêcher pour les années à venir la poursuite de l'effort... de « modération des salaires ».

Malgré un taux de chômage supérieur à 5,5 % et bien que certaines branches, catégories ou régions soient directement touchées par le recul du pouvoir d'achat, les buts du patronat ne sont pas atteints et le plus fort de l'attaque reste encore devant nous.

Le VII<sup>e</sup> Plan misait sur un redécollage rapide de l'économie grâce à un redéploiement industriel orienté vers l'exportation et un freinage brutal des salaires, rendu difficile par la résistance ouvrière dans un contexte de campagne pré-électorale peu propice à une attaque bourgeoise trop brutale. Dès 1976 pourtant, le premier plan Barre signifiait la mise en place d'une politique classique d'austérité avec restrictions budgétaires, freinage des salaires, nouvelle aggravation du chômage. Le taux de profit n'en a pas moins continué à se dégrader et les investissements productifs à stagner.

A peine les élections passées, le pouvoir a entrepris de mettre les bouchées doubles pour rattraper son retard. Fin mars, François de Combret, conseiller de Giscard, publiait dans « le Monde » une série d'articles annonçant dans leurs grandes lignes les projets gouvernementaux jusque là gardés sous le coude. La phase III du plan Barre se mettait en place. Depuis,

on assiste à une véritable campagne idéologique martelant les mêmes thèmes, à travers le rapport Nora sur la télématique, le rapport de Michel Albert sur l'adaptation du VII<sup>e</sup> Plan, le projet de loi de finances pour 1979, sans parler de l'abondante littérature économique paragouvernementale !

« L'emploi est lié à la croissance ; la croissance est liée à l'équilibre extérieur ; l'équilibre extérieur est lié à l'adaptation de notre industrie : cet enchaînement fixe la ligne de l'adaptation du plan. » Il sert aussi de maxime à la politique de redéploiement et de spécialisation précipitée de l'industrie : abandon impitoyable des canards boiteux, liquidations-restructurations (dont la coupe claire dans la sidérurgie lorraine) et choix de créneaux porteurs, avec leur cortège de licenciements et l'accentuation des inégalités régionales cyniquement reconnue par Christian Stoffaes : « Beaucoup de secteurs menacés par la concurrence du tiers-monde se situent dans des zones pratiquement mono-industrielles. La carte des zones qui devraient bénéficier de la croissance des marchés du tiers-monde (industries mécaniques, électriques, etc.) est presque le décalque en négatif des zones qui devraient en souffrir. »

La spécialisation industrielle est la règle du nouvel « impératif » industriel : aéronautique, automobile, ferroviaire, pneumatique, verre, métaux non ferreux, radiologie, électronique professionnelle, nucléaire, habilement sont prioritaires. Parallèlement se met en place une politique de reprivatisation et de démantèlement des services publics (SNCF, télécoms). Le rapport économique et financier du gouvernement reconnaît que les effectifs employés dans l'industrie ont ainsi diminué en moyenne de 100 000 personnes par an depuis 1974, et que cette tendance doit se prolonger dans les années à venir. Le rapport Nora souligne de son côté que la révolution télématique aboutira à une réduction d'effectifs dans les services et les administrations pendant que la restructuration des entreprises industrielles ne sera pratiquement pas créatrice d'emplois.

...et ses conséquences pour les travailleurs

Tels sont les mobiles capitalistes de l'attaque en règle contre les conquêtes ouvrières qui se déroule sous nos yeux :

- a) libération des prix industriels et rentabilisation des services publics ;
- b) attaque contre le SMIC, le pouvoir d'achat, les primes, le paiement

des heures supplémentaires, notamment à travers la négociation contractuelle différenciée par branches et régions d'un revenu annuel garanti incluant déjà les primes (accord métallurgie) ; le patronat se propose de ramener en 1979 la croissance annuelle des salaires, actuellement de 12 % environ, à 8 % seulement. Cela devrait signifier en salaire réel une régression substantielle du pouvoir d'achat ;

c) attaque contre la loi sur les 40 heures et contre l'indemnisation du chômage, à travers la définition annuelle d'un temps de travail (1 920 heures) modulable en fonction des fluctuations des commandes ; ce qui prépare le développement du travail à temps partiel, de l'intérim et de l'auxiliaire, des contrats de travail à durée déterminée, et la réduction éventuelle du temps de travail avec réduction correspondante des salaires ;

d) attaque contre le salaire indirect et en premier lieu la Sécurité sociale.

Toutes ces attaques visent à faire payer par les exploités les frais de la crise et à porter dans leurs rangs les différenciations et la division qui sont le revers de la concurrence capitaliste sauvage.

Cette politique est grosse de possibilités d'explosions sociales. Gouvernement et patronat y répondent en offrant aux directions syndicales le dialogue au nom du « consensus social » nécessaire. Cette nouvelle phase de la collaboration de classes, acceptée par les directions réformistes, se solde par la signature des contrats (dont celui de la métallurgie qui avalise déjà une partie des projets patronaux) et par la multiplication des mécanismes de négociation et de concertation, du sommet à la base, jusqu'au niveau de l'atelier avec la préparation du projet *Partage*.

Dans un article du « Monde » (1/10/1978), le ministre Stoléro relie explicitement ce projet de « *Participation à la revalorisation du travail d'atelier dans la gestion des entreprises* », aux trois dimensions de la participation : la participation institutionnelle (dans laquelle s'inscrit le projet d'entrée des cadres dans les conseils d'administration), la participation financière (intéressement) et la participation sociale dans l'organisation du travail. Il s'agit de donner une cagnotte à gérer par atelier, sous responsabilité du chef d'atelier ou du responsable de maîtrise, en vue d'améliorer les conditions de travail. Il ne s'agit, précise le ministre, ni « d'installer des soviets pour enseigner une idéologie », ni de « créer des annexes du café du Commerce pour débattre de tout et de rien ».

Cette collaboration tous azimuts

n'empêche pas simultanément le développement de la répression patronale contre les militants syndicaux combattifs et l'empiètement sur les prérogatives syndicales (réforme des prud'hommes).

### La réactivation de la politique européenne

La récession de 1974-1975 a frappé de plein fouet le Marché commun et retardé d'autant les projets économiques et monétaires envisagés dès 1972. Il est cependant significatif que la CEE ait résisté à la crise. Alors que les clauses protectionnistes par branches réapparaissent dans le commerce mondial entre les USA, le Japon et la CEE, ce réflexe ne jouait pratiquement par entre les pays membres. La relance des projets politiques (élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel), monétaires (création du système monétaire européen et d'une unité commune), militaires (standardisation des armements) témoigne au contraire du degré atteint dans la concentration et l'internationalisation des capitaux.

La relance économique européenne n'est plus pensable pays par pays. La concertation communautaire constitue désormais le cadre obligé du redéploiement industriel. C'est ce qu'affirme, quitte à exaspérer Chirac, le rapport présenté le 12 décembre par J.-F. Deniau, ministre du Commerce extérieur, au nom de la commission européenne de l'UDF, dont il est aussi le président. Il recommande des « pouvoirs réels et importants » pour l'Assemblée européenne afin de pouvoir donner « une réponse commune à la crise ». Il envisage notamment un plan de développement de l'emploi dans lequel les Neuf investiraient ensemble 500 milliards de francs sur cinq ans.

Rien d'étonnant donc à ce que Giscard ait pris une part active dans la réactivation de la politique européenne aussitôt qu'il s'est senti les mains libres. Dans sa conférence de presse du 22 novembre, il exposait la raison fondamentale qui lui avait permis, une fois libéré de l'hypothèque électorale, de s'engager résolument dans cette voie : « C'est le fait que la France a mis en œuvre une politique économique qui, du point de vue de la lutte contre l'inflation et du point de vue de l'adaptation de l'outil économique, doit nous permettre de soutenir la comparaison avec les différentes monnaies européennes et notamment les monnaies fortes. » De la part du gouvernement allemand, l'engagement vers le système monétaire européen marque

le souci de garantir ses exportations au sein de la CEE (en bloquant la réévaluation du mark par rapport aux autres monnaies) et une défiance croissante envers les Etats-Unis.



La politique de division des directions réformistes ouvre largement le champ à Giscard pour poser à travers la préparation des élections européennes une nouvelle pierre de son projet, en utilisant à plein le pouvoir d'arbitrage lié à la fonction présidentielle dans le cadre des institutions de la V<sup>e</sup> République, en pesant sur les contradictions du RPR et en creusant la division entre le PC et le PS.

Le rapprochement respectif sur le plan européen du PCF et du RPR, d'un côté, du PS et de l'UDF, de l'autre, ne peut qu'accentuer la désorientation des travailleurs. D'autant plus que le PCF qui traitait depuis 1976 le différend au sein de la majorité comme une pure diversion, pour mieux en minimiser la portée et, en conséquence, les possibilités de victoire immédiate sur un régime divisé, rivalise aujourd'hui de chauvinisme avec Chirac auquel il rend un hommage à peine pudique.

### LE MOUVEMENT OUVRIER FACE A LA CRISE

Le trait majeur de la nouvelle situation politique réside dans le fait que *les directions ouvrières majoritaires se trouvent désormais portées en première ligne dans la collaboration à la gestion de l'austérité.*

### L'activité de la classe ouvrière

Objectivement, la classe ouvrière n'a jamais été aussi forte : deux tiers environ de la population active (cf. recensement 1975 de l'INSEE traité dans les *Cahiers de la taupe*, n°18). Il s'agit là d'un élément déterminant du rapport de forces entre les classes, et ce d'autant plus que cette classe ouvrière rajeunie n'a jamais connu de défaite historique. Mais il ne doit pas faire oublier l'écart entre cette force potentielle et son degré d'organisation dans le combat pour son unité et son indépendance.

L'activité de la classe ouvrière :

— depuis 1971, la moyenne annuelle des journées de grève s'établit autour de 4 millions. Il s'agit d'un palier supérieur à la moyenne des années cinquante et soixante, mais ses pointes demeurent de loin inférieures (5 millions en 1976) aux pointes des années 1949 (9 millions), 1950 (11 millions), 1953 (plus de 9 millions), et même 1963 (6 millions). De même l'activité gréviste en France depuis 1968

demeure très inférieure à celle de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Espagne : le nombre des journées perdues du fait de grève pour mille salariés en moyenne annuelle 1970/1975 est de 1 383 en Italie, 569 en Grande-Bretagne, 212 seulement en France, soit moins qu'en Belgique et au Danemark (la moyenne pour la CEE étant de 449). Le nombre total de journées perdues de 1971 à 1975 est de 64 millions en Grande-Bretagne, 85 millions en Italie, 19 millions en France ;

— l'année 1977 marque un net recul des luttes locales en France (depuis 1975, le ministère du Travail distingue les luttes locales, les luttes généralisées comme les journées d'action interprofessionnelles au niveau régional ou national) : 180 journées de grève pour 1000 salariés, 2,4 millions de journées au total contre plus de 4 millions l'année précédente (- 42 %). Le total ne se maintient à 3,6 millions (chiffre le plus bas depuis 1971) qu'en raison du poids des journées nationales d'action comme le 24 mai et le 1<sup>er</sup> décembre. Ce recul traduit le poids du 1<sup>er</sup> plan Barre et la démobilisation pré-électorale orchestrée par les directions social-démocrate et stalinienne ;

— comparée aux autres pays européens, la radicalisation revêt donc en France des traits très spécifiques. Elle combine *l'explosion la plus brutale et massive* (150 à 200 millions de jours de grève en 1968 !), qui fait pénétrer l'idée de l'issue politique nécessaire, et *le dévoiement électoral de la combativité à partir de 1972*, (d'où une part proportionnellement importante de conflits « généralisés » par rapport aux conflits « locaux », des luttes dans le public par rapport aux luttes du privé). Il en résulte une *forme importante mais très particulière de politisation parlementaire combinée à un développement limité de l'auto-activité bien moindre que dans les pays voisins. D'où d'ailleurs, l'incapacité des travailleurs à enrayer la politique de division de leur partis à partir de septembre 1977.*

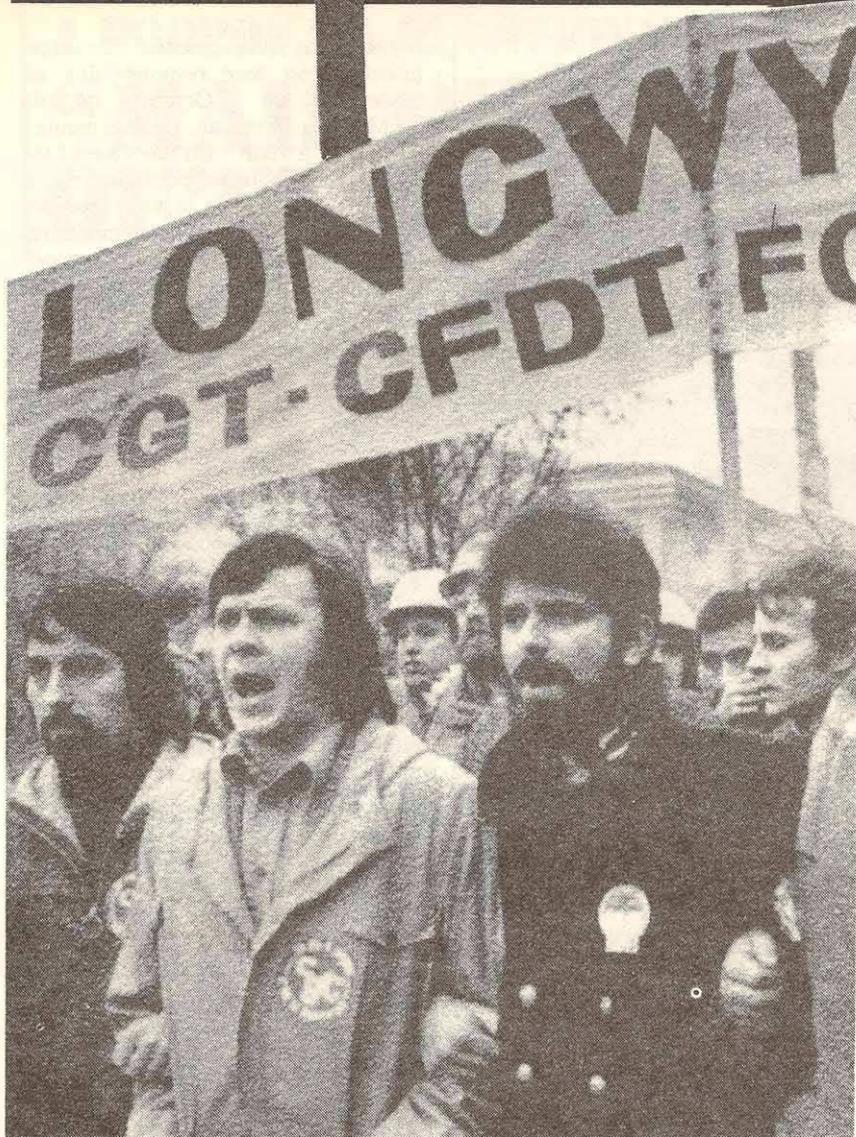
### Syndicalisation et implantation syndicale

L'explosion sociale de 1968 ne s'est pas traduite par un renforcement correspondant des organisations syndicales. Après une chute libre de 5 millions en 1945 à 1,5 millions en 1958, la CGT a connu d'après ses propres chiffres (surévalués) une remontée (avec un gain de 400 000 seulement en 1968) vers les 2,3 millions en 1975. Depuis elle ne parvient pas à

dépasser ce niveau et le 40<sup>e</sup> Congrès a dû enregistrer l'échec de la campagne pour les 3 millions. La CFDT qui avait connu pour sa part une progression de 50 % depuis 1968, stagne aux alentours du million depuis 1976. Le taux de syndicalisation en France reste donc bien inférieur à ceux qu'on connaît en Grande-Bretagne, en Italie ou maintenant en Espagne. C'est un problème omniprésent dans l'attitude des directions syndicales et dans leur recherche de formes de collaboration renforçant le clientélisme syndical.

En ce qui concerne l'implantation des sections syndicales, sur 36 930 entreprises assujetties en 1976, 19 063 possédaient une ou plusieurs sections syndicales : soit 51 % contre 22 % seulement en 1969. Toutes les centrales voient le nombre de leurs sections augmenter, mais la CGT voit son importance relative diminuer. L'extension des sections syndicales s'accompagne cependant d'un fléchissement de la syndicalisation dans certaines concentrations et bastions. Cette tendance est parallèle à la tendance à l'égalisation de l'électorat.

Aux élections professionnelles, par-delà les mouvements contradictoires de gains et de pertes, la CGT annonce une progression globale de 1,76 % entre 1976 et 1977 (mais cette moyenne masque des reculs significatifs dans des entreprises importantes). En revanche la CGT reconnaît un recul de 0,7 % aux élections aux CE, tous collèges confondus en 1977 par rapport à 1975, alors que la CFDT progresse de 2 %. Les résultats globaux des élections au CE en 1974/1975 donnaient 40,7 % à la CGT contre 19,1 % CFDT, 17,2 % non-syndiqués et 8,4 % FO. Par collèges, la CGT obtient 44,6 % chez les ouvriers, 20,8 % chez les Etam et 8,6 % chez les cadres ; la CFDT respectivement 20,2 %, 19 % et 11,3 % ; FO respectivement 8,6 %, 8,4 %, et 7,4 %. Les non syndiqués obtiennent au total 17 487 sièges (tous collèges confondus) contre 14 952 à la CGT et 7 653 à la CFDT. Par collèges, la CGT arrive en tête dans le premier, les non syndiqués en tête dans le deuxième et le troisième. Dans le premier collège, la prépondérance de la CGT est plus marquée quand les ouvriers votent seuls (53,7 %) que lorsque les employés votent seuls (33 %), où lorsque les ouvriers et employés votent conjointement (45,6 %). La CGT domine dans 20 branches sur 22 et voit sa prééminence accentuée quand on passe dans les entreprises de plus de 200 salariés, et encore davantage dans les entreprises de plus de 500 salariés.



### Radicalisation et combativité

Il faut donc distinguer la combativité de la radicalisation, plus complexe, qui combine combativité et développement de la conscience. Du point de vue de la combativité, si l'on prend en compte l'activité gréviste, la syndicalisation, les effets de la réorganisation du travail, il serait abusif de parler pour les dix dernières années d'une montée impétueuse. On a assisté à des luttes dures, à une progression de l'expérience ouvrière (tant du point de vue des mots d'ordre — augmentations égales — que des formes de lutte : multiplication des occupations et apparition de formes d'auto-organisation) comparativement à 1968, mais pas encore de manière massive. Ces limites de l'expérience ouvrière dans les années passées pèsent aujourd'hui et se traduisent par la difficulté à organiser la résistance quotidienne à l'austérité, à orienter les

luttés sur l'emploi dans une stratégie d'ensemble de la politique des directions.

En revanche, nous avons déjà mentionné que l'expérience de la force énorme de la grève générale et de ses limites en l'absence de débouché politique (1968) ainsi que la confrontation directe à l'Etat fort ont constitué un facteur important de politisation, mais une politisation largement électorale (poussée du PS) qui ne se traduit pas par un progrès correspondant de l'organisation et de l'indépendance de classe.

TOUS LES CHEMINS  
DU REFORMISME  
CONDUISENT  
A L'AUSTERITE

Il y a déjà belle lurette, ailleurs qu'en France, que les directions réformistes tiennent ouvertement le langage de l'austérité. Il est le même dans

ses grandes lignes chez ces partis sociaux-démocrates au pouvoir ou chez les PC espagnol et italien : il faut savoir accepter la limitation des salaires et des revendications pour que les profits deviennent des investissements et les investissements des emplois. Le discours actuel tenu par le gouvernement Barre aux directions réformistes n'est qu'une variante du même raisonnement : la compétitivité (autrement dit une exploitation accrue) est nécessaire pour assurer la relance des exportations. Or :

— les profits ne font pas nécessairement des investissements, mais aussi des dépenses improductives et spéculatives. Les patrons n'investissent pas pour créer des emplois mais pour réaliser de nouveaux profits. Ils n'investissent donc que s'ils escomptent obtenir au moins le taux moyen de profit. Ce n'est pas toujours le cas, ainsi que le constate le rapport d'adaptation du VIIème Plan :

« L'évolution économique des trois dernières années n'a pas permis d'améliorer significativement les structures du bilan des entreprises. Affaiblies par les années d'accélération de l'inflation, puis par les conséquences immédiates de la récession de 1974-1975, elles n'ont pas réussi à redresser leurs structures, leurs taux de marge demeurant nettement inférieur à ce qu'il était avant 1974. Cette situation affecta le dynamisme des investissements. »

Même préoccupation chez le président des industries mécaniques et de transformation des métaux (« Le Monde » du 28.11.78). L'investissement qui augmentait en France de près de 16% en 1964-1966, de plus de 12% en 1966-1968, n'augmentait plus que de 4,1% en 1974-1976 et il y a toujours 20% de capacités inemployées.

— les investissements ne font pas nécessairement des emplois. D'une part, parce qu'il s'agit d'investissements de rationalisation et de concentration, peu ou pas créateurs d'emplois, et d'autre part, parce que ces investissements dans le cadre du redéploiement industriel international ne se font pas nécessairement dans le pays même, mais de plus en plus, de la part des multinationales soit dans les pays où les salaires sont plus bas, soit dans ceux où il y a des marchés à conquérir. Pour la première fois en 1976, les investissements bruts français à l'étranger ont dépassé les investissements étrangers en France (11 756 millions contre 10 032); ils ont augmenté de 51% de 1975 à 1976. A titre indicatif : Michelin réalise à l'étranger 77% de son CA et 84% de ses investissements ; il y

compte 58% de ses effectifs; Air-liquide réalise 60% de son côté et 65% de ses investissements à l'étranger; Rhône Poulenc, Roussel-Uclaf, Creusot-Loire réalisent respectivement 58%, 59% et 57% de leur CA à l'étranger; St Gobain et BSN ont respectivement 53% et 47% de leurs effectifs à l'étranger; la CFP, Lafarge et St Gobain y réalisent respectivement 85%, 58% et 60% de

## Les partis ouvriers et les syndicats à découvert face à l'austérité

Désormais, les partis majoritaires et les syndicats se retrouvent après la

négociations contractuelles. Elles escamotent ainsi leur responsabilité au lendemain du 7 Octobre ou du 24 Mai, au nom des changements électoraux à venir! En théorisant l'absence de débouché politique et en refusant d'en ouvrir la voie par des moyens autres que parlementaires (grève générale), en niant toute possibilité d'alternative immédiate, elles justifient la tactique de morcellement



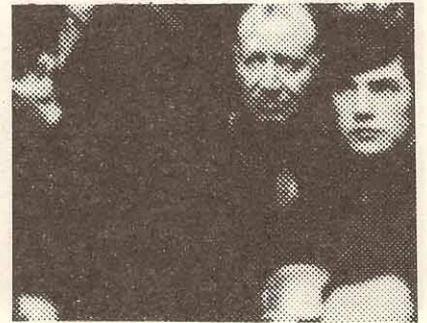
leurs investissements.

Seuls le PCF et certains courants sociaux-démocrates de gauche minoritaires défendent avec de plus en plus de difficultés la thèse de la relance par la consommation, grâce à l'élargissement du marché intérieur par le relèvement des salaires et des allocations, et la priorité à la production nationale (sans laquelle l'appel à l'importation entraînerait à nouveau déficit et austérité). Mais la modification du partage profit/salaires à l'avantage des seconds provoque non l'augmentation des investissements privés mais un réflexe d'autodéfense du capital contre la chute des profits: grève des investissements, évasion des capitaux, sabotage économique et inflation galopante. Quant au mot d'ordre de produire français, il appelle dans le cadre d'une économie capitaliste en

défaite électorale de l'Union de la gauche et l'enterrement du Programme commun à découvert en première ligne face à l'austérité. La contradiction est d'autant plus vive que la crise s'approfondit, qu'ils ne bénéficient pas des mêmes positions acquises dans l'appareil d'Etat que la social-démocratie allemande ou britannique (ils viennent au contraire d'une cure d'opposition de vingt années), qu'ils n'ont pas enfin le même alibi de « consolidation démocratique » que les partis réformistes en Espagne ou au Portugal. Leur collaboration directe à l'austérité ne peut donc que provoquer le désarroi dans leurs propres rangs, sans avoir en contrepartie de résultats tangibles.

Confrontés plus immédiatement que les partis à l'austérité et au risque d'érosion de leur influence (élections professionnelles), Seguy et Maire

des luttes, la reconnaissance de la légitimité de Giscard et de l'Assemblée, l'engagement plus avant dans la politique de collaboration. Si ce recentrage a été préparé de longue date par



la CFDT, il est esquissé par la direction de la CGT depuis le discours de rentrée de Seguy. Le congrès de la CGT et le discours de Maire à St



pleine internationalisation, des mesures symétriques de rétorsion et alimente dans la classe ouvrière une idéologie chauvine réactionnaire aux antipodes de l'internationalisme.

Par des voies différentes, faute de remettre en cause la domination du capital et du marché, les politiques réformistes ramènent à l'austérité.

rejetent sur les travailleurs la responsabilité de l'échec électorale (en les accusant d'électorisme!) et tirent argument de l'excessive globalisation (Maire) ou généralisation (Seguy) des luttes dans la période antérieure pour prôner un retour à la pratique syndicale et en fait un repli sur les « revendications accessibles » et les

Etienne marquent un nouveau pas dans le sens de la cogestion de l'austérité à la manière des syndicats italiens.

Si les projets des différents partis majoritaires, déjà articulés autour des échéances électorales de Juin 1979 et de 1981 pèsent incontestablement sur

la situation, elle reste déterminée en dernière analyse par les lignes de forces et les tendances fondamentales de la lutte de classes.

### La lutte des sidérurgistes

L'écart est trop grand entre le dis-

ment. Faire la preuve qu'il est possible de mettre en échec leur politique de chômage et de vie chère.

Par les occupations de locaux et la saisie de documents patronaux et administratifs, par le blocage de routes et de voies ferrées, par la séquestration de commis de l'Etat ou du patronat, les sidérurgistes ont imposé la légitimité de leur combat à l'opinion. Depuis la grande journée de

quadrillage policier provocateur.

Pour vaincre il faut  
la grève générale  
avec occupation  
de toute la sidérurgie



crédit et la faiblesse électorale du régime d'un côté et la difficulté à aboutir des luttes revendicatives de l'autre: la combativité retenue fait mûrir les conditions de possibles explosions sociales partielles.

manifestation à Metz, le 12 Janvier, ils ont étendu et consolidé le soutien actif de la population. D'autres secteurs, comme les mineurs de fer, se sont engagés dans l'action. En Lorraine, c'est une région entière qui refuse les

C'est la victoire contre les licenciements qu'il faut maintenant préparer. Les syndicats et partis ouvriers ne doivent pas hésiter et passer des actions de popularisation en cours à la riposte unie et résolue.

Pour vaincre, il faut préparer un mouvement de grande ampleur, unitaire et enraciné dans une solide mobilisation des travailleurs de la sidérurgie et de la population. Nous ne pouvons laisser la riposte ouvrière se disperser, laisser chaque lutte s'échouer, l'une après l'autre, sur l'intransigeance du patronat et du gouvernement. Allons-nous réaliser l'unité, allons-nous, tous ensemble, mettre en avant un plan d'action qui consolide, élargisse et unifie les luttes en cours, à commencer par celle des sidérurgistes ?

Ce que permet et impose la mobilisation des sidérurgistes, c'est une grève générale reconductible avec



Depuis Mars 78, les luttes se sont développées dans différents secteurs. La classe ouvrière maintient ses exigences et ses revendications. Elle ne prend son parti ni de la division

licenciements.

En s'en prenant à un commissariat, après une intervention des flics contre une de leurs initiatives, les travailleurs ont signifié au pouvoir qu'ils



des rangs ouvriers, ni de la résignation devant l'austérité et le chômage. Elle ne renonce pas à faire front par la lutte au plan Barre et à ce gouvernement.

Aujourd'hui, la mobilisation des sidérurgistes devient le symbole de la résistance aux licenciements. Il faut la transformer en une épreuve de force contre le patronat et son gouverne-

ment. Ils ne sont pas disposés à se soumettre sous la matraque à ses diktats. Ils ont suivi l'exemple de la population de St Chamond, chassant en pleine trêve des confiseurs, les nervis de l'usine J.B. Martin; celui des métallos de St Nazaire, contraignant deux directeurs de l'Alstom à revenir sur une amputation des salaires; celui des manifestants de Caen, refusant un

occupation de toute la sidérurgie. Dans tous les secteurs, qu'ils soient « rentables » ou « condamnés », de Fos à Dunkerque, de Denain à Longwy, il faut préparer la grève générale. Par des assemblées de travailleurs, dans l'unité des organisations syndicales, partout, il faut mobiliser les travailleurs dans les entreprises. Pour consolider la lutte et lui



donner le maximum de force, il faut organiser l'occupation des principaux centres. La grève doit être discutée et assumée par tous et reconduite démocratiquement.

A la restructuration du « plan acier », au prix de 30.000 licenciements, opposons la grève générale illimitée pour les mêmes revendications :

- non aux licenciements !
- 5ème équipe et les 33 h 30 pour les postés ;
- 35 heures pour tous, sans diminution de salaires, avec embauche des effectifs conséquents !

Sur ces trois revendications reconnues par tous comme prioritaires, il faut engager l'action immédiate. Pour asseoir une telle lutte, forcément difficile, sur l'engagement massif et conscient de l'ensemble des sidérurgistes, tous les syndicats, sans renoncer à leurs responsabilités propres, devront s'efforcer de réunir partout des assemblées souveraines de grévistes et faire élire, pour les coordonner chaque fois que nécessaire, des comités de grève unitaires, responsables et révocables.

Tous les sidérurgistes européens sont frappés par les licenciements massifs programmés par le même plan Davignon. Il est possible et nécessaire de faire appel à leur solidarité active. La grande grève des sidérurgistes allemands pour les 35 heures vient de montrer qu'une lutte internationale sur les mêmes revendications contre les mêmes trusts de l'acier était à l'ordre du jour. Le PCF tourne le dos à cette voie en faisant vibrer les pires cordes du chauvinisme :

*« Jamais les Lorrains n'accepteront que les capitalistes ouest-allemands obtiennent du gouvernement ce qu'ils n'ont pu obtenir au cours des guerres de 1914 et 1940. »*

Mais Edmond Maire qui le lui reproche ne propose rien de concret pour organiser la solidarité internationale des travailleurs.

En se félicitant de leur rencontre avec Boulin, les directions syndicales s'appêtent, non à refuser les licenciements, mais à négocier les conséquences de la restructuration, d'antichambres ministérielles en commissions européennes, sur le tapis vert. Pourtant les faits parlent d'eux-mêmes. La prise de participation de l'Etat dans la sidérurgie ouvre la voie à une restructuration accélérée sur le dos des travailleurs, pendant que les maîtres des forges continuent à jouir du profit de leurs capitaux orientés vers les secteurs les plus rentables. Contre cette division des tâches entre le patronat et

le gouvernement, les travailleurs doivent ouvrir les livres de compte des maîtres de forges et des entreprises multinationales, exiger la nationalisation sans indemnité de la branche entière, filiales nationales et internationales incluses, imposer leur contrôle sur la production pour prévenir les mauvais coup de la restructuration.

### Unité contre le plan Barre et le gouvernement

La lutte des sidérurgistes n'est pas isolée. Dans de nombreuses régions la lutte contre le chômage est prioritaire. D'autres mouvements d'ampleur inégale sont engagés. Pas plus qu'on ne peut défendre atelier par atelier, usine après usine, on ne pourra mettre en échec la politique du gouvernement région par région. C'est un mouvement d'ensemble qui est à l'ordre du jour. Des journées d'action dispersées ne sont pas à la hauteur (Etats



généraux pour l'emploi à Lyon, journées villes mortes à la Rochelle et Rochefort, etc...). Ces mouvements ne peuvent rester sans lendemain. Il faut unifier ces combats, unir la lutte de tous les licenciés et de tous les chômeurs avec celle des sidérurgistes.

Les directions syndicales peuvent et doivent prendre des initiatives pour coordonner et centraliser ces luttes contre le patronat et le gouvernement. Elle peuvent, par exemple, en s'appuyant sur l'écho de la lutte des sidérurgistes impulser une grande montée nationale sur Paris de tous les licenciés et chômeurs aux côtés des sidérurgistes. Une telle démonstration de force redonnerait confiance à toutes les luttes isolées.

Il faut tracer la voie de l'unification de toutes les luttes en cours contre l'austérité et le chômage.

Il faut préparer la grève générale contre le plan Barre et ce gouvernement.

Certes, nous diront les directions syndicales, elles ne se décrète pas, mais encore faut-il que, dans tous les secteurs, cette perspective soit clairement défendue ; et surtout, lorsque des mouvements comme celui des sidérurgistes montrent que toute lutte d'importance contre les licenciements implique une épreuve de force centrale avec ce gouvernement.

Voilà les tâches que l'offensive patronale et gouvernementale, la lutte des sidérurgistes, les mouvements en cours et la nécessaire riposte centrale des travailleurs au plan Barre mettent

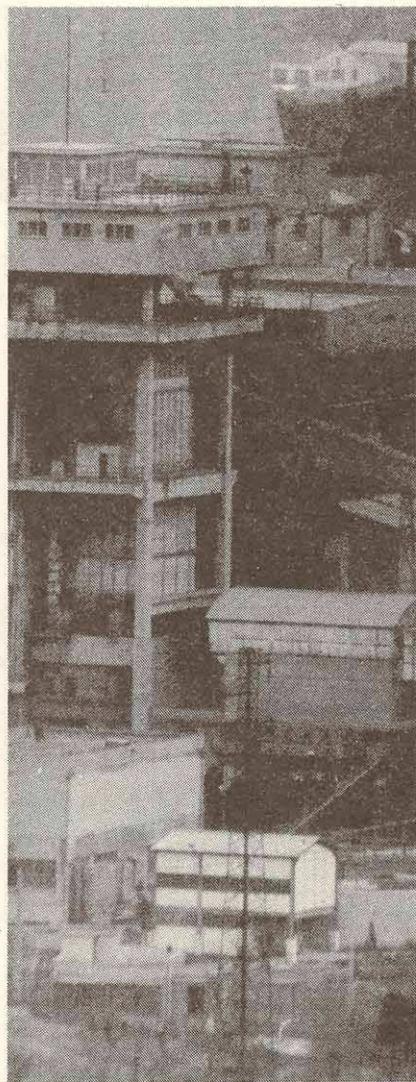
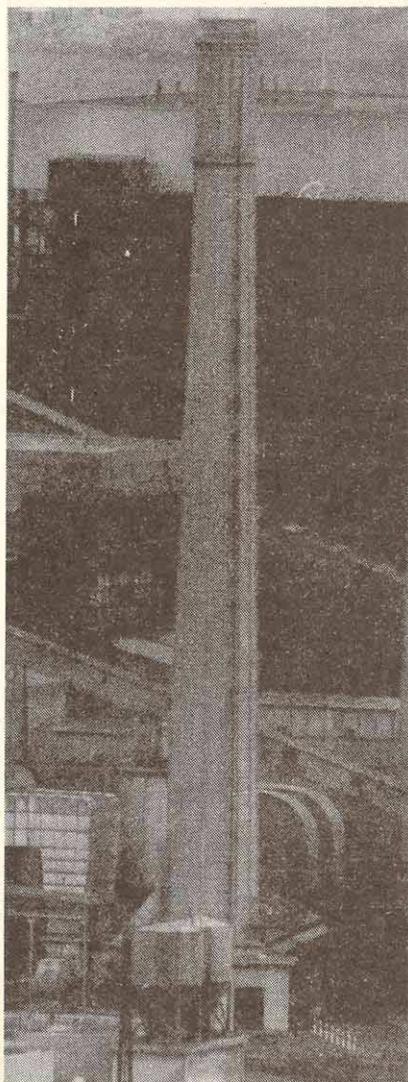
à l'ordre du jour.

Ce sont sur ces tâches que les directions de tous les syndicats doivent s'engager dans l'unité au lieu de tenter de diviser les rangs ouvriers sur des objectifs comme « l'intégration européenne » ou « l'union nationale », les journées d'action sans lendemain ou les actions locales, qui sont autant d'impasses pour le combat ouvrier.

A leurs côtés, le PS et le PC doivent se mobiliser sur ces objectifs. Une telle lutte pour aboutir conduit à l'affrontement avec la politique de Giscard-Barre. Il faudra chasser ce gouvernement. Les deux partis ouvriers majoritaires, le PS et le PC, doivent cesser leur politique de division et, malgré leurs désaccords, s'unir dans la lutte aux côtés des travailleurs et se porter candidats au gouvernement.

Voilà les perspectives que défendront les militants et les sympathisants de la LCR.

6.2.79



Imagine toi le socialisme  
débarrassé de tout  
ce qui te dérange

Puis demande-toi  
qui il dérangerait alors  
pour tout de bon

Nul autre  
n'est ni ne peut être  
ton réel ennemi

Poème de Fried



# A PROPOS DU QUESTIONNAIRE D' ANTOINETTE

## «MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT?»

« Dans leur souci de parer au plus pressé, leurs aspirations plus profondes trouvent mal leur compte. Elles sont attachées à une spécificité, mais elles ne veulent pas que celle-ci les isole et finalement les accule à une certaine marginalisation... »

« Nous vous posons 50 questions.

Ce n'est pas un questionnaire comme les autres. On ne vous demande pas de raconter votre vie. On vous demande votre opinion sur la CGT. Sur la CGT et les femmes. Sur votre syndicat si vous êtes syndiquée. Fait-on ce qu'il faut pour que les idées toutes faites sur les femmes régressent ? Alors parlons. Entre femmes, dans le journal. Ça nous préparera au 40<sup>e</sup> Congrès confédéral de la CGT qui se tiendra en novembre prochain et où, là, on discutera ensemble. »

Cet appel, c'est *Antoinette*, mensuel femme de la CGT qui le lançait dans son numéro de juin 1978.

C'est aujourd'hui l'analyse des réponses et des commentaires de la CGT que nous nous proposons d'aborder ici. Les réponses au questionnaire d'*Antoinette* méritent en effet attention, non pas parce qu'elles seraient un « *reflet fidèle* » de ce que pensent les femmes de leur situation dans la société, l'entreprise et le syndicat (ce ne pouvait être ni le rôle ni la prétention d'un tel questionnaire), mais parce qu'elles révèlent avec *éclat* ce sur quoi entend se battre une *minorité particulièrement active et engagée* de femmes travailleuses.

notre journal. Cette jeunesse syndicale est très importante pour comprendre les exigences de ces femmes face au syndicat, mais aussi les problèmes rencontrés par certaines dans leur vie militante. »

Pourquoi ont-elles adhéré à un syndicat ?

20 % se sont syndiquées dès leur entrée dans la vie « active ». 30 % ont

adhéré « pour se défendre », 14 % pour « renforcer la CGT », 10 % « à la demande d'un militant », 8 % seulement « sous l'influence d'un membre de la famille ».

C'est donc, sans l'ombre d'un doute, la ferme volonté de se défendre qui les a, dans leur grande majorité, conduites à se syndiquer, même si l'on peut supposer que l'influence familiale (père ou mari ?) soit ici quelque peu sous-évaluée.

De leur appartenance syndicale, elles tirent un bilan plutôt positif quant à l'amélioration de leur propre situation (77 %). Amélioration au niveau des salaires (53 %), amélioration au niveau des conditions de travail (43 %). Mais de *grandes revendications* restent insatisfaites : horaires de travail et congé, formation professionnelle.

Qui sont-elles ?

Jeunes pour la plupart (55 % entre 20 et 34 ans) et du même coup adhérentes récentes au syndicat (66 % de celles qui sont syndiquées, c'est-à-dire la grande majorité, ont adhéré après 1968, 10 % en 1968 même), elles sont venues à la lutte dans une période particulièrement « riche » en événements politiques.

« Les grands mouvements revendicatifs de la dernière décennie se retrouvent au niveau de notre questionnaire. On y retrouve de même les années de « déception », de ralentissement des luttes. Les creux de 1969-1970 ; puis la remontée importante : 1972 (signature du Programme commun) et 1975, année internationale de la femme et celle des vingt ans de

« Avez-vous, personnellement, constaté une amélioration de votre situation due à une action syndicale ? »

Oui = 77 %

salaires .....	53 %
amélioration des conditions de travail .....	43 %
horaires de travail, congés .....	15 %
formation professionnelle .....	8 %
amélioration des conditions de travail des femmes .....	5,5 %
amélioration des statuts .....	5 %
avantages sociaux .....	5 %
libertés syndicales .....	3 %
bénéfice personnel : meilleures relations avec les travailleurs, épanouissement personnel .....	2,5 %

Syndiquées, elles ne se contentent pas de prendre leur carte et déclarent à 95 % avoir une activité syndicale. Ce pourcentage important doit, cela dit, être relativisé, leurs principales activités étant la distribution de tracts et l'assistance à un meeting.

Activités :

distribuer des tracts ..... 74 %

assister à un meeting ..... 74 %  
prendre la parole ..... 26 %  
à un meeting ..... 24 %  
délégation ..... 60 %

33 % ayant eu au moins 3 de ces activités, 28 % quatre et 18 % deux, « le tiercé le plus répandu étant : distribution de tracts + assistance à un

meeting + délégation = 24 % des femmes ».

On notera tout de même le pourcentage non négligeable (26 %) de celles qui ont pris la parole à l'occasion de meetings et de celles qui ont participé à une lutte avec occupation (24 %).

Elles militent donc, même si, dans leur majorité, elles semblent encore avoir du mal à sortir des tâches « traditionnelles » (la comparaison avec des syndiqués hommes manque pour se faire une idée plus précise).

## Militent-elles dans d'autres organisations ?

C'est là qu'on trouve les réponses les plus intéressantes, compte tenu de la situation défavorisée des femmes dans la société. En effet, l'activité syndicale n'est pas, loin s'en faut, leur seule activité : 50 % de celles qui ont répondu au questionnaire déclarent appartenir à une organisation politique (on ne sait malheureusement pas lesquelles !), 25 % à une association de parents d'élèves, 18,7 % à une association féministe ou à un groupe femmes (pourcentage de femmes que l'on retrouvera à plusieurs reprises dans les réponses à certaines questions), 13 % à une association de locataires et 5 % à une association de consommateurs.

Le pourcentage de femmes engagées politiquement est donc très important. Quant aux mouvements de femmes, ils « recueillent un succès honorable qui montre le souci de prendre en compte les revendications purement féminines ». Succès plus qu'« honorable » dirons nous et que la CGT ne peut plus ignorer.

Important également le pourcentage de femmes (23 %) qui « cumulent » adhésion syndicale, adhésion à un parti politique et à une association (le plus souvent il s'agit d'une association de parents d'élèves). 42 % ne sont, en dehors du syndicat, adhérentes que d'une seule organisation (association, groupe femmes ou parti politique).

Voilà qui en dit long sur leur engagement militant ! On ne s'étonnera plus, dès lors, qu'elles considèrent à 97 % que leur adhésion à un syndicat est tout aussi important pour elles que pour un homme, 18 % même (pourcentage correspondant à celui des femmes militant dans des regroupements féministes) pensant que, du fait de leur double exploitation, elles ont davantage de raisons de se syndiquer.

## Que pensent-elles de la CGT ?

« Vous sentez-vous libre d'exprimer vos opinions au sein de votre syndicat ? » Oui, ont-elles répondu à 85 %... Et la CGT d'en conclure : « La tendance générale est celle de la libre expression au sein du syndicat. Cela bat en brèche l'idée répandue d'une CGT monolithique ? Ce satisfecit nous semble pour le moins rapide. (Même s'il est par la suite quelque peu nuancé : « La liberté d'expression existe donc au syndicat, mais elle n'est utilisée pleinement que

par une minorité de femmes. »)

En effet, sur les 85 % qui se sentent « libres d'exprimer leurs opinions dans leur syndicat », seules 27 % répondent positivement en raison du caractère « démocratique » de la CGT, 8 % pour des « raisons personnelles (volonté d'être libre, de faire passer ses idées, aide par les lectures, études, etc.) » 11 % répondant : « Oui, mais... ». Cet aspect très mitigé des réponses apparaît plus nettement encore au vu des réponses à la question : « Vous estimez-vous capable de défendre votre point de vue dans une réunion syndicale ? » Car si là encore 83 % répondent oui, 7 % seulement répondent oui « du fait de la liberté d'expression ».

« Vous estimez-vous capable de défendre votre point de vue dans une réunion syndicale ? »

Oui = 83 % dont

pour des raisons personnelles .....	18 %
pour faire avancer les idées .....	13 %
du fait de la liberté d'expression .....	7 %
« oui mais », il faut vaincre sa timidité .....	7 %

Non = 17 %

par timidité .....	7 %
par manque d'expérience syndicale .....	7,5 %

Le trait dominant des réponses n'est donc pas tant le « caractère démocratique » du syndicat que la volonté très nette et très forte d'une minorité de femmes de s'imposer ; un pourcentage encore important ayant, cela dit et de toute évidence encore, beaucoup de difficulté à se défendre, à se battre et à s'exprimer dans le syndicat (or il faut rappeler ce que nous avons signalé en introduction : à savoir le fait que dans leur majorité les femmes qui ont répondu font partie d'une minorité de femmes très motivées, cf. leur engagement militant dans d'autres organisations souligné précédemment) ! A l'échelle du syndicat dans son ensemble, le pourcentage de femmes se déclarant peu capables de défendre leur point de vue dans le syndicat grimperait sans aucun doute. Cette situation est aggravée par les attitudes « sexistes » des militants hommes : si 41 % disent n'être jamais gênées, 39 % diront l'être quelquefois, 11 % l'être souvent. Les attitudes sexistes sont donc ressenties comme une entrave par au moins 50 % des femmes qui ont répondu au questionnaire : « Cette gêne ressentie par 50 % des femmes peut donc être un empêchement réel à la prise de parole — certaines l'on écrit. » Il aurait été intéressant de savoir si, parmi les 41 % qui disent n'être jamais gênées, cette absence de gêne était liée à une assurance personnelle (capacité de riposter et d'envoyer balader les mili-

tants), ou à une non-observation d'attitudes sexistes de la part des militants (ce qui serait pour le moins étonnant !).

## La démocratie syndicale, qu'est-ce que c'est pour vous ?

- Recherche de l'unanimité : 10 %
- La possibilité de discussion : 83 %

Très nettement, les lectrices d'Antoinette bannissent l'unanimité obligatoire. Elles soulignent (et à 49 %) qu'il y a encore dans le syndicat des « sujets tabous » : « En tête viennent les problèmes féminins pour 18 % des femmes (on retrouve là encore le pourcentage de femmes adhérant à une organisation féminine et disant l'importance plus grande du syndicat pour une femme). Viennent ensuite à égalité, les problèmes professionnels, syndicaux et politiques (7 %). » Du même coup, si elles considèrent comme positive (à 77 %) l'action de la CGT au plan national « pour que régressent les idées toutes faites sur le travail des femmes », ce pourcentage tombe à 50 % au plan de l'entreprise, 45 % seulement se déclarant « satisfaites de la CGT aux deux niveaux ». Ces résultats traduisent les difficultés à mettre en pratique les belles prises de

position faites au niveau national par la CGT, les femmes se heurtant, quand elles posent des problèmes :

« — Au manque de temps pour régler des problèmes considérés comme secondaires ;

— à la misogynie ou simplement à la méconnaissance des problèmes féminins ;

— au manque de vigueur des femmes pour mettre en avant leurs problèmes. »

Soulignons avant de conclure sur ce point, que, si la spécialisation des femmes dans le syndicat leur apparaît comme anormale (à 75% elles la refusent), elles semblent, en nombre, considérer que, de fait, une certaine « division du travail » existe dans le syndicat : « Une minorité importante critique une politique de ségrégation envers les femmes. »

## La « responsabilisation » des femmes dans le syndicat.

« Les femmes ne sont pas encore assez nombreuses dans les directions syndicales. Parmi les explications qu'on peut donner de ce phénomène, laquelle vous paraît le mieux correspondre à la réalité ? »

A 65%, elles répondent « les charges familiales » ! Qui s'en étonnera ? En deuxième position, elles mettent le manque de confiance tant des hommes que des femmes pour donner un poste de responsabilité à une femme (39%), le manque de confiance des seuls hommes n'arrivant, lui, qu'en troisième position (25%). « Cela révèle une sous-estimation des femmes par elles-mêmes. Une femme fait moins confiance à une de ses compagnes, qu'un homme... Et pourtant, 97% des réponses pensent que le secrétaire général de la CGT pourrait être une femme... Alors... Contradiction entre les deux questions ? Ou tout simplement cela confirme l'opinion générale selon laquelle en moyenne les femmes sont moins « douées » que les hommes, même si une infime partie, une élite peut arriver aux premières places. Finalement, après les charges familiales, « la pire ennemie de la femme, c'est la femme elle-même. »

Peut-être ! Mais du même coup, le problème qu'il s'agit ici de poser, c'est celui d'une responsabilisation collective des syndiquées, problème trop souvent éludé et qui conduit à conforter le partage des « tâches » entre hommes et femmes et à marginaliser ces dernières. Ce qui repose la question des Commissions syndicales femmes, de leur fonction dans le syn-

dicat. Or là, les réponses au questionnaire traduisent nettement la faible

intégration de celles-ci dans le syndicat.

## les commissions syndicales femmes

A 57,5%, elles considèrent les commissions femmes comme « indispensables » (pour 11%, elles sont inutiles) : « La majorité réclame des commissions féminines dans l'entreprise, l'argument décisif étant la spécificité des revendications féminines (13%), mais aussi le souci d'aider les femmes à parler (7%). Le renforcement de la CGT n'est pas oublié, par une faible partie des questionnaires. Cependant, on ne peut dire que les réponses à cette question tranchent réellement le débat sur l'utilité des commissions féminines. »

Guère étonnant ! Car si certaines commissions syndicales femmes d'entreprise ont une réelle existence, d'autres ont tendance à végéter ou à rester suspendues en l'air, cantonnées qu'elles semblent souvent être dans un simple rôle d'« affinement » des revendications dites spécifiques, de mise au point de « catalogues revendicatifs. »

Le débat sur l'importance et le rôle de telles commissions reste donc largement ouvert, espérons qu'« Antoinette » le reprendra bientôt.

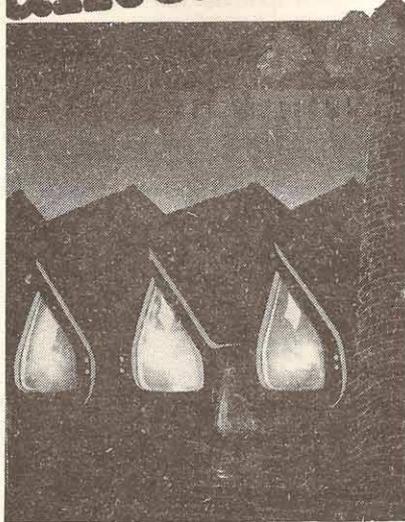


## LEURS REVENDICATIONS

Suppression du travail au rendement, les 35 heures, la retraite à 55 ans, la reconnaissance des maladies nerveuses comme maladies professionnelles... telles sont, avec les salaires, leurs principales revendications ! Cela dit, un fait notable : la revendication de « retraite à 55 ans pour les femmes » ne reçoit pas ici le même oui massif qui ressortait du sondage CGT-IFOP réalisé en 1975 (96,8% de oui lors de cette enquête contre 60% ici). Cette différence dans

les « oui » doit être mise en rapport avec la « jeunesse » de celles qui ont répondu au questionnaire d'Antoinette. On constatait déjà en 1975 que la retraite à 55 ans rencontrait peu de succès auprès des plus jeunes (les moins de 30 ans). Rien de mystérieux donc ! Il faut néanmoins enregistrer comme significatif le fait que 24% des femmes aient revendiqué la retraite à 55 ans pour tous, soit un quart des réponses, (4% se prononçant pour la « retraite à la carte selon travail, santé,

# antoinett



vie, désir », etc., et 4% contre toute discrimination hommes/femmes).

Toutes leurs revendications sont conditionnées par leur double journée de travail et elles pensent (à 78%) que la CGT a un grand rôle à jouer pour que « les tâches domestiques et d'éducation des enfants soient équitablement réparties entre hommes et femmes. » Pour elles, l'obstacle premier à leur formation professionnelle est celui des « contraintes familiales » : 37% les mettent en première position, 24% en deuxième, soit 61% qui considèrent ces charges comme très lourdes. « Viennent ensuite le refus de l'employeur et le manque d'emplois qualifiés » (refus des employeurs : première position : 26%, deuxième position : 15%, soit au total : 41% ; manque d'emplois qualifiés : première position : 20%, deuxième position : 35%, soit au total : 55%).



« Lorsqu'on leur laisse exprimer personnellement leur point de vue, on se rend compte que le désintérêt pour le travail n'est presque jamais évoqué parmi les causes décisives. Au contraire, il vient en cinquième position dans presque la moitié des réponses. »

## Les 35 heures

Pour le moins mal posée, la revendication des 35 heures n'a occasionné que peu de commentaires. « Outre la semaine de travail de 40 heures maximum, la CGT demande qu'on en arrive progressivement aux 35 heures (sans diminution de salaire). Le savez-vous ? » On le voit, la question n'est guère mise en positif !

Cela dit, les femmes ont répondu oui à 91% :

— « pour avoir le temps de vivre » : 37% de celles qui ont précisé leur réponse (15,5% du total) ;

— « pour lutter contre le chômage » : 13% (5% du total) ;

— « oui, mais ce sera difficile à obtenir » : 25% (10% du total) ;

— « possible avec l'évolution des techniques » : 7,5% (3% du total)... Et la CGT d'en conclure : « Cette revendication relève encore du rêve. Son application semble difficile à obtenir pour le quart des femmes ayant répondu »!... A moins que les femmes qui ont répondu ainsi aient conscience qu'une telle revendication n'a guère de chance de s'arracher boîte par boîte et qu'elle impose donc une mobilisation d'ensemble que la CGT, tout comme la CFDT, se refuse à impulser, les 35 heures étant présentées par les deux centrales syndicales comme un objectif lointain !

## L'égalité salariale ?

Ici le pessimisme semble dominer. « Quand dans une entreprise, les femmes gagnent moins que les hommes pour un travail de valeur égale, est-il facile, à votre avis, de mobiliser sur cette question ? » ...

42% répondent non et insistent sur les « préjugés » qui subsistent, vivaces, quant au travail des femmes. 39% seulement répondent oui, 14% oui et non (cela dépendant du nombre de femmes dans l'entreprise, etc.). Pourtant, la revendication salariale arrive en tête pour elles (30%), juste avant les horaires (25%) et la maternité (16%) (il s'agit là de revendications sur lesquelles, selon elles, les femmes se mobilisent le plus facilement).

## Les équipements collectifs

Là, plus qu'ailleurs, il s'avère difficile de se faire une idée précise : « On imagine encore mal ce que pourraient être nos revendications à cet égard. Tout ce chapitre donc nous apparaît comme soulignant la contradiction avec laquelle les femmes sont aux prises. Dans leur souci de parer au plus pressé, leurs aspirations plus profondes trouvent mal leur compte. Elles sont attachées à une spécificité mais elles ne veulent pas que celle-ci les isole et finalement les accule à une certaine marginalisation. La crédibilité des revendications sur la formation professionnelle, l'égalité des salaires est également conditionnée par ce réalisme qui leur fait aussi souligner le handicap des préjugés masculins et même féminins. »

Profondément sensibilisées aux problèmes dits « féminins », aux discriminations dont elles sont victimes, à leur double journée de travail... les femmes relativisent de fait ces questions dès qu'on leur demande de « choisir ». Ce fait apparaît avec netteté à la question : « Quelles questions vous paraissent-elles les plus importantes à discuter au Congrès ? » :

— 18% des femmes n'ont rien répondu ;

— 51% n'ont donné qu'un seul type de réponse « mais souvent deux ou trois thèmes différents sont abordés. Voici les préoccupations principales :

- 1° vie syndicale et politique 51%
- 2° conditions de travail, de vie 44%
- 3° problèmes féminins .... 16%
- 4° questions diverses ..... 8%

Elles classent donc en priorité les problèmes de la vie politique et syndicale. Le contraire aurait été certes étonnant et à la limite plutôt inquiétant, vu la façon dont était posée la question. Ce qui choque donc, ce n'est pas tant l'insistance mise sur tel ou tel point mais bien plutôt le fait que les « problèmes féminins » ne réussissent pas, de toute évidence, à s'insérer à tous les niveaux. On en a un exemple flagrant à travers le détail donné de ce que les femmes ont mis dans chaque rubrique. Ainsi dans la rubrique « Vie syndicale et politique » qui arrive en tête si le problème de la démocratie syndicale est abordé, il n'arrive qu'en quatrième position et les revendications des femmes à ce niveau ne transparaissent pas.

Autre exemple : si dans la rubrique « conditions de travail et de vie », le temps de travail arrive en première position, les crèches, elles, n'arrivent qu'en dernière position (man-

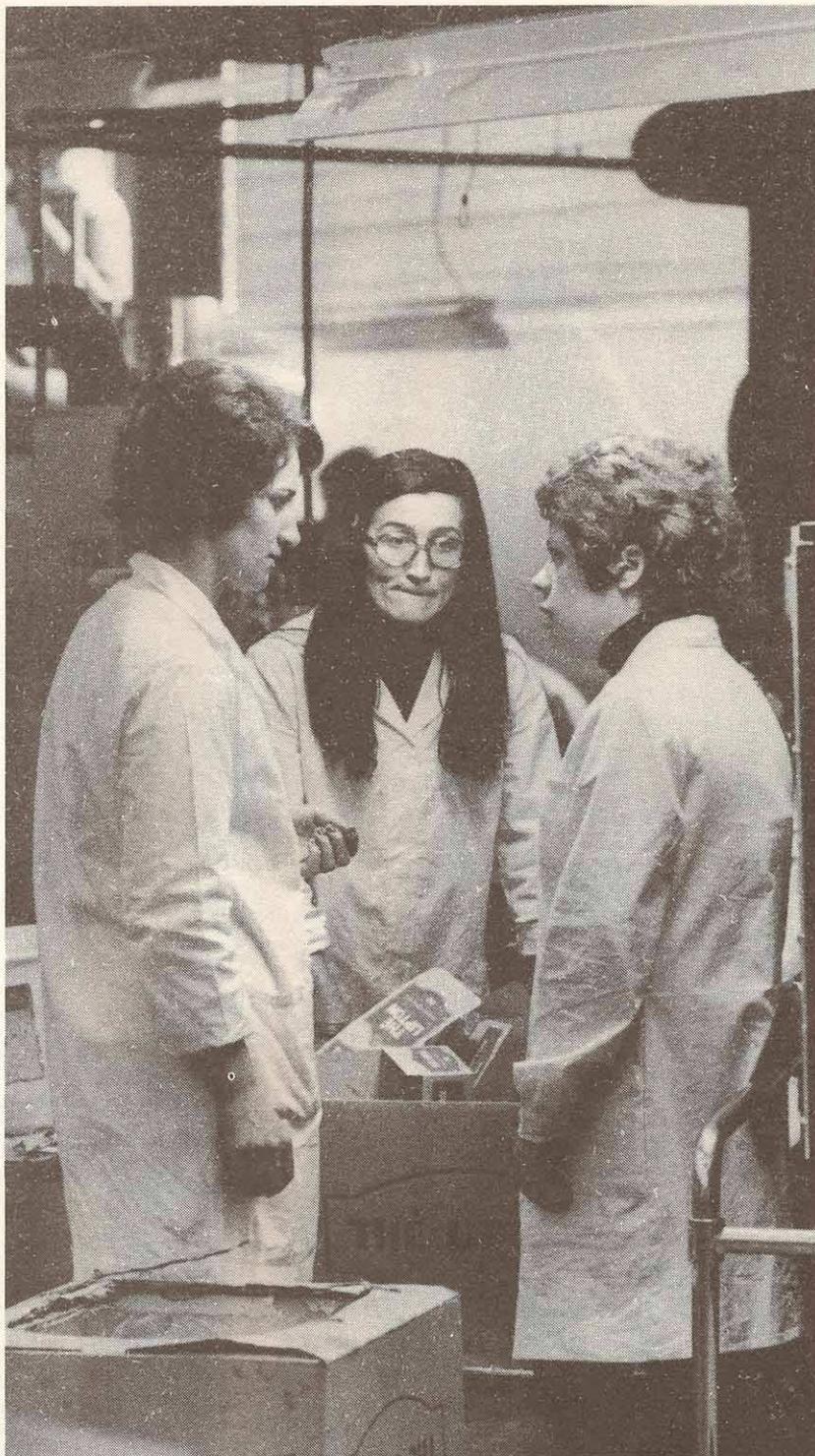
que de crèches). A contrario, celles qui ont exprimé leur désir de voir les problèmes féminins discutés au congrès mettent en premier « l'égalité hommes/femmes » et en deuxième « comment accroître l'activité syndicale des femmes ? » Elles ne semblent pas préciser au regard de cette dernière question leurs propres revendications et leurs propres exigences, et surtout, ne semblent pas relier la faible activité syndicale des femmes aux problèmes plus généraux de fonctionnement de la CGT

Le lien entre les problèmes syndicaux et politiques généraux et les problèmes rencontrés par les femmes semble donc se faire très mal. Et force est de constater que les exigences particulières des femmes ne sont pas apparues au congrès de la CGT, tant au niveau des documents qu'à celui des interventions à la tribune. « Les femmes sont intervenues au cours du congrès et ont prouvé la combativité des travailleuses ; ce n'est pas une nouveauté pour la CGT. Mais ont-elles pleinement profité de cette tribune exceptionnelle pour exprimer et faire comprendre à l'ensemble des délégués présents ce que sont les nouvelles aspirations et exigences féminines ? A quelques exceptions près, je ne le crois pas. » (Christiane Gilles, supplément à *Antoinette* distribué au congrès).

Pour amère qu'elle soit, la constatation s'imposait. Pour la CGT, « les femmes sont partagées entre le souci de faire avancer les problèmes généraux qui leur apparaissent urgents, essentiels pour elles comme pour tous les travailleurs et leur aspiration cependant maintes fois manifestée à une prise en charge plus nette encore par l'ensemble de la CGT de leur volonté d'émancipation. Comme nous le disons souvent, pour que les questions générales intègrent correctement les problèmes spécifiques, encore faut-il que ces derniers existent bien et soient reconnus comme tels. »

Nous dirons nous, que pour que les questions générales intègrent les problèmes « spécifiques », il faut, avant tout, qu'ils cessent d'être considérés comme spécifiques, les femmes ne pouvant, sinon, qu'« interioriser » leur « marginalité » et se reposer sur les plus doués (les hommes !) quant aux problèmes dits généraux.

La contradiction soulignée, pour réelle qu'elle soit, n'a rien de bien mystérieux. Tant que les femmes resteront considérées comme une catégorie parmi d'autres (ce qui ressort clairement des documents du congrès), cette fameuse contradiction n'aura guère de chance de voir le commencement de son dépassement.



## ELLES ET L'INDEPENDANCE SYNDICALE

64 % pensent que les prises de position de la CGT au cours de la campagne des législatives ont répondu « à la conception d'indépendance de l'organisation syndicale » (23 % de non), 17 % de ces 64 % estimant qu'un syndicat ne peut être neutre politiquement.

Par ailleurs, 17 % se déclarent « défavorables » aux prises de position de la CGT durant cette période et cela pour deux raisons essentielles : « La CGT a trop soutenu les positions du Parti communiste (6 %), le manque d'unité ne profite pas aux travailleurs (3 %). » Dans le même temps, elles soulignent par leurs réponses que l'information syndicale a souvent été carente. Trois questions seulement ont été débattues par plus de 50 % des femmes : l'appel de la CGT pour le deuxième tour (63 %), le manifeste de la CGT pour que vive le Programme commun (60 %), les nationalisations (62 %).

# FEN



30<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'UNITÉ



## EDUCATION NATIONALE

# LES DIRECTIONS SYNDICALES ENSEIGNANTES FACE AUX MOBILISATIONS DE LA RENTRÉE

André Henry a une conception de la grève assez semblable à celle que les stratèges militaires ont de la bombe atomique...c'est une grande et pénible chose qu'il faut continuer à garder en réserve parce que ça impressionne du simple fait que ça pourrait être employé !

Les mobilisations d'importance dans l'Education nationale à la rentrée de septembre 1978, en riposte à l'application draconienne de la politique d'austérité, se sont heurtées à la passivité certaine des directions syndicales enseignantes, passivité qui s'explique par la volonté de continuer à appliquer une politique de négociations avec un ministère, qui, pour l'instant, ne négocie sur rien.

Certes, la direction de la FEN doit modifier aujourd'hui quelque peu son vocabulaire : à la fin des vacances et au tout début de l'année scolaire, André Henry s'en allait vantant les mérites personnels de cet homme compréhensif, le ministre Beullac. Beullac rendait la politesse et après qu'Oulliac, secrétaire général du SNI, ait fait à la rentrée son appel à l'ordre et au sérieux des instituteurs, il qualifiait les membres de la direction du SNI « d'hommes excellents ».

Cette politique des courbettes sur les perrons, qui n'était pas particulière à la direction de la FEN, avait précisément pour fonction de réactiver le vieux mythe qui veut que le ministre de l'Education soit un « bon » qui « veut bien », étranglé par le ministre des Finances, qui est un « mauvais » qui « ne veut pas ». Mythe toujours présent d'ailleurs, dans les discours actuels d'Henry : « Il faut que le gouvernement se donne les moyens de concrétiser, dans les actes et dans les faits, les attitudes favorables que certains ministres manifestent quelquefois verbalement. » *FEN-Infos* du 19 octobre.)

Cette recherche systématique du compromis est à la fois conforme à la stratégie réformiste permanente de la direction de la FEN et à l'analyse que cette direction a faite de la défaite de l'Union de la gauche en mars 1978.

### LA FEN A « LA RECHERCHE DE COMPROMIS ACCEPTABLES »

Pour la direction de la FEN, le seul responsable de la défaite de mars est le PCF, « le parti qui n'a cessé de mener une campagne d'agression quotidienne contre ses deux partenaires » (Henry), aucune appréciation critique de la politique du PS, bien entendu.

Mais, et les choses sont liées, l'échec de mars s'explique aussi, pour la direction de la FEN, par une certaine conception de l'action syndicale dont sont porteurs, à des titres divers, les confédérations

ouvrières et les syndicats enseignants à majorité Unité et Action (U et A).

Pour la direction de la FEN, les résultats électoraux sont inversement proportionnels au nombre d'actions menées ; et si la conception du PCF était jugé dangereuse, c'est aussi parce qu'elle ne témoignait pas d'une idée aussi claire de la proportionalité inverse : la conception de la direction de la CGT et des directions des syndicats enseignants à majorité Unité et Action, proche du PCF, étant plutôt de rassembler les mécontentements dans des actions ponctuelles, partielles et divisées, trouvant leur juste débouché dans le vote pour l'Union de la gauche.

André Henry le réaffirme encore dans le dernier numéro de *FEN-Infos* : « Actions de grève, déclenchées par les uns (il faut entendre Unité et Action), manifestations organisées par les autres (entendons UID) doivent être resituées impérativement dans le cadre d'une politique de négociation en vue d'obtenir des résultats mêmes partiels. »

« Combien serait-il dangereux de se lancer dans des grèves à répétition qui ne seraient pas assurées d'être comprises et suivies, face à une politique du gouvernement qui tient sa seule force au fait d'avoir été maintenu en place par la stratégie de l'échec mise en œuvre avant mars 1978 par l'un des partis de gauche... » Voilà au moins qui est clair... Aussi clair que la réaffirmation, quelques phrases plus loin : « Nous sommes pour la recherche de compromis acceptables, parce que c'est la vocation du syndicalisme... »

La direction de la FEN se considère gestionnaire d'un certain capital de journées de grèves. Elle préfère placer ce capital à tempérament (cela se dit « ne pas galvauder la grève », ne pas « émauser » l'arme

syndicale). La différence est que les directions Unité et Action préfèrent détacher un coupon après l'autre.

Les intérêts produits par ce capital de grèves dormantes devraient, selon André Henry, suffire à dissuader et obtenir sensiblement le même résultat, sans effort, que les actions de ceux qui dilapident le capital sans viser la négociation. Les intérêts du capital dormant s'appellent « quinzaines d'action », « rassemblements », etc.

La direction de la FEN a polémique dans ce sens avec la CGT au moment de la grève des arsenaux, d'une manière qui pourrait se résumer ainsi : « *Nous obtenons la même chose que vous, c'est-à-dire rien, mais sans nous fatiguer, nous sommes donc les meilleurs.* »

André Henry a une conception de la grève assez semblable à celle que les stratèges militaires ont de la bombe atomique, ou les juristes réactionnaires de la peine de mort : c'est une chose grande et pénible, qu'il faut continuer à garder en réserve, parce que ça impressionne du simple fait que ça pourrait être employé.

## L'analyse de la « désyndicalisation »

Cette conception tout à fait particulière de l'action, qui s'use si l'on s'en sert, va de pair avec une réflexion sur la désyndicalisation. La FEN souffre, dans certains secteurs, d'une désyndicalisation partielle, liée essentiellement à son inaction radicale, les années précédentes, contre la réforme Haby, et cette année, à la fois contre la réforme et la politique d'austérité. Cette désyndicalisation, qui ne se fait que partiellement au profit du SGEN-CFDT, touche les secteurs qui ont été, ces années dernières, particulièrement frappés par les réformes, ou marqués par des luttes que la FEN et ses syndicats n'ont pas repris en charge (ainsi la désyndicalisation touche surtout les maternelles, où rien ou à peu près n'avait été fait en riposte au projet Lesur, et les écoles normales, où les luttes des années précédentes ont été combattues par les directions syndicales.

Pour la direction de la FEN, cette désyndicalisation, loin d'être analysée comme un « clignotant » qui devrait amener à une action plus dure est comprise comme le revers d'un engagement trop grand ! D'où la nécessité de négociations amenant des résultats substantiels, démarche qui peut seule conduire à « regonfler » la fédération.

Dans l'espoir de combattre cette désyndicalisation, la direction de la FEN mène également une campagne ultra-sectaire contre le SGEN-CFDT et contre la CGT. Contre le SGEN-CFDT, toute la présentation et l'éditorial du numéro de *l'Enseignement public de la rentrée*. La couverture présente la carte de la FEN comme la carte de l'unité. Sous-entendu : la carte du SGEN-CFDT est celle de la division ! Cette vision des choses, qui fait référence à la présence des différentes tendances du mouvement ouvrier, de manière organisée, au sein de la FEN, fait silence sur le cadre bureaucratique dans lequel ces tendances peuvent s'exprimer, et sur le fait que la

FEN, au lieu d'être un cadre d'action commun, est bien souvent un cadre de règlement de comptes entre les tendances (cf. plus bas, la question de la guerre des CES).

La direction de la FEN tire aussi à boulets (on hésite à écrire « rouges ») contre la CGT, qui a osé « jeter un peu plus de discrédit encore sur le service public de l'Education nationale », en disant que tout allait de plus en plus mal dans l'école, et que les travailleurs ne pouvaient se satisfaire de cette situation. Aggression caractérisée ! Chacun, nom d'un chien, devrait rester chez soi !



Séguy a émis l'idée d'ouvrir l'adhésion à la CGT plus largement aux enseignants. Au lieu de se saisir de cette idée pour poser le problème de l'autonomie du syndicalisme enseignant, de son nécessaire rapprochement avec les organisations de la classe ouvrière, voire de la fusion syndicale (beaux thèmes pour les discours de congrès de la FEN), Henry peste contre cet animal qui vient brouter dans ses pâtures : « La CGT ne s'engage-t-elle pas, avec l'appui de la CFDT, dans la voie d'une offensive de diversion et de division syndicale ? » (FEN-Infos n° 2.)

### La signature de l'accord salarial dans la Fonction publique

Ces conceptions de la direction de la FEN en matière de défaite aux élections et de désyndicalisation l'ont amené à signer l'accord salarial dans la Fonction publique de juillet 1978, qui sanctionne un simple suivi de l'élévation du coût de la vie sur l'indice officiel, en fait une diminution légère du pouvoir d'achat. Les justifications de la signature de l'accord de cette année, alors que la FEN n'avait pas signé le précédent, sont pour le moins entortillées. Les raisons de cette signature en juillet 1978 sont essentiellement tactiques et propres à la tendance UID, suivant l'idée que la lutte ne paye pas (et paye d'autant moins qu'on n'en engage pas). On n'obtient jamais ce que le gouvernement donne, alors il vaut mieux signer avec lui.

Cette conception ne trouve guère d'échos du côté du ministère. Le temps est passé où le ministre avait en réserve une cagnotte pour faire plaisir aux bons syndicats en pénalisant les mauvais. Cependant les directions de la FEN et du SNI ont, quand même, été récompensées par la mesure qui prévoit la possibilité de l'inscription de 1800 instituteurs suppléants éventuels qui n'auraient pas réussi au concours interne des écoles normales sur la liste des remplaçants, leur ouvrant ainsi une perspective de titularisation à terme. Certains secteurs du secondaire ont bien pu se battre pendant trois semaines sans obtenir un auxiliaire supplémentaire : voilà que le ministère, en cette période d'austérité, débloque 1800 possibilités de titularisation dans un secteur où on ne le lui demandait même pas par la grève, mais bien poliment, dans les antichambres : voilà des bases objectives de la division, dans l'Education nationale, au-delà de celle qui se fait sur les polémiques politiques ; celle qui est entretenue avec astuce par le ministère entre les catégories et les syndicats, de tendances différentes, qui les représentent.

### L'ENJEU ESSENTIEL ET LE BUT DES GRANDES MANŒUVRES

L'enjeu essentiel de la bataille entre directions U et A et UID, ce n'est pas la conception de l'action, même s'il existe des différences notables entre la pratique syndicale des sections à majorité UID. Le débat



essentiel entre ces deux tendances n'est pas non plus celui des accords salariaux ; il en est effectivement que la CGT signe dans des conditions encore moins avantageuses que celui de la Fonction publique.

L'enjeu essentiel de ce qui se passe entre U et A et UID depuis plusieurs années, et pour un bon bout de temps encore, est une bataille catégorielle, c'est la bataille des CES.

Tout le problème est de savoir qui enseignera dans le premier cycle du secondaire. « Les instituteurs, avec une formation différente », disent UID et le SNI, représentant de la grande masse des fonctionnaires de catégorie B dans l'Education nationale.

Non point, ce seront les professeurs certifiés, répliquent U et A et le SNES, qui syndique les personnels de la catégorie A.

Ce débat recoupe celui sur la formation des maîtres et sa sanction universitaire ; il recoupe aussi celui sur la polyvalence de l'instituteur, qu'UID considère comme nécessaire et à laquelle U et A oppose une bivalence, s'inspirant de celle qui existe à l'heure actuelle pour les PEGC.

Le SNI cherche à obtenir une sanction universitaire à la formation des instituteurs dans le cadre des écoles normales rénovées, pour pouvoir étendre la compétence de ses mandants à l'enseignement dans le premier cycle. Dans ce sens, il y a eu, à plusieurs reprises, possibilité de convergence entre certains projets du pouvoir et ceux de la direction du SNI. La tendance U et A argumente en soutenant qu'il s'agirait d'une déqualification globale et brutale des enseignants du premier cycle, qui devraient être formés en fac, et d'une mesure qui encouragerait la politique d'austérité. Evidemment, ces fonctionnaires de catégorie B, tels que les prévoit le SNI, seraient



mieux payés que des instituteurs, mais moins bien payés que des certifiés.

Dans cette guerre, qui est le fondement objectif et catégoriel de la division, tous les coups de Jarnac sont bons : ainsi la direction du *SNES* se permet, dans les conditions actuelles, de sortir un texte condamnant le recrutement des enseignants à moins de cinq ans d'études, position pour le moins indélicate alors que les écoles normales (deux ans de formation) sont en train d'être étranglées.

Le *SNI*, lui, discutait en juin avec le ministère d'un projet de formation des maîtres par lequel il espérait faire passer partiellement ses vues sur « l'École fondamentale » (une formation intégrée de la maternelle à la troisième) qui aurait eu pour conséquence l'élimination des certifiés du premier cycle.

Les propositions d'*UID* (formation en trois ans à l'*EN*, revalorisation financière de la Fonction publique d'instituteur, conquête du premier cycle) ne sont pas forcément mal reçues au ministère : le seul ennui, c'est que si elles coûtent moins cher que les propositions U et A, elles sont largement plus chères que le *statu quo*. La revalorisation justifiée par un diplôme de niveau universitaire, la troisième année d'études auraient des répercussions sur l'ensemble des fonctionnaires de la catégorie B et coûteraient au budget, selon Oulliac, l'équivalent d'un sous-marin atomique. Le sous-marin atomique a déjà été donné au *RPR*. Aussi la pression du ministère des Finances a abouti au capotage de la négociation centrale sur la

formation des maîtres. Ces considérations ne sont nullement éloignées de l'actualité. Ce sont elles qui déterminent largement les prises de position de la *FEN*, du *SNI-PEGC*, comme celles des syndicats à direction Unité et Action. Les récentes prises de position de la *FEN*, un peu plus dures dans leur vocabulaire, contre la politique de Beullac, ne tiennent pas essentiellement à un revirement lié à une meilleure appréciation de la combativité enseignante. Elles s'expliquent avant tout par la rupture de la négociation sur la formation des maîtres, pièce maîtresse de la politique d'*UID*.

Les syndicats à direction Unité et Action ; le *SNES*, le *SNEPS* (profs de gym), le *SNESup* et, partiellement, le *SNPEN* (profs d'*EN*) se sont trouvés à cette rentrée dans une situation objective différente de celle des syndicats à majorité *UID*. Ils se sont trouvés au centre des tourmentes. Ils ont été directement confrontés, dans leurs différents secteurs de syndicalisation, aux attaques du pouvoir ; dans le secondaire, le manque de postes, pour les professeurs d'*EPS*, le décret Soisson pour le supérieur, les mesures d'extension de service frappant certaines catégories, pour les écoles normales la suppression d'un cinquième du contingent des profs prévue pour la prochaine rentrée. Les directions de ces syndicats se sont retrouvées confrontées à une situation autrement plus explosive que celle du primaire, où il y a certes bien des motifs de mécontentement, mais où la dissémination en petits groupes scolaires, l'isolement, rend le grands mouvements difficiles.

## Le saucissonnage des luttes

Les secteurs directement en butte aux attaques du pouvoir à cette rentrée ont bougé massivement. Les directions U et A ont choisi le chevauchement des luttes. Leur problème est d'éviter le « *tous ensemble* » qui créerait vite une situation de crise qui les déborderait, tout en répondant suffisamment aux attaques du pouvoir pour garder un minimum de crédibilité dans la catégorie concernée.

A cette équation, il y a une réponse donnée depuis des années ; les grèves tournantes, les journées de grève séparées et à « *répétition* », et une argumentation contre la grève générale qui a aussi fait ses preuves : celle qui s'appuie sur l'inégalité des mobilisations. Le saucissonnage des grèves aboutit à l'essoufflement. La meilleure démonstration en est celle qui a été apportée dans le secteur de l'éducation physique. A la proposition d'une grève par semaine, le jour où ils seraient censés faire les heures d'ASSU transformés en heures de cours, les profs de gym sont perdants. Ils font leurs calculs : quarante jours de grève dans l'année, inefficaces, parce que la vie des établissements s'en satisfait finalement, on sait que le prof de gym est en grève le vendredi, ça ne gêne plus personne. Chacun fait le calcul qu'à tout prendre, il aurait mieux valu faire plus d'un mois de grève au finish au moment de l'établissement des emplois du temps... (Cette grève illimitée au départ aurait peut-être apporté d'autres résultats : peut-être, car dans l'état actuel de fermeté du pouvoir il est difficile de faire un pronostic assuré).

L'argument selon lequel la combativité, quoique forte, était différenciée est à prendre au sérieux. Il est vrai, dans le secondaire, que certains secteurs particulièrement défavorisés ont bougé de manière importante (le meilleur exemple est la Seine-Saint-Denis) alors que d'autres départements, en fonction de conditions différentes, n'ont connu que des mouvements épisodiques. Mais il ne revient pas aux directions syndicales de tirer argument de cette différenciation pour la renforcer, comme cela a été finalement fait. La constatation de la différenciation devrait aboutir au contraire à l'idée d'une nécessaire centralisation accrue.

Toutes les directions U et A ont eu un mauvais moment à passer, au mois d'octobre. Dans le secondaire, des comités et des coordinations se mettaient en place, non sur une ligne antisyndicale, mais en réponse objective aux carences de sa direction. Coordinations des profs de gym prenant la forme de comités de grèves dans le 75 et le 93, coordination des lycées et des CES en grève, en particulier dans le 93, pluie de motions à la direction du SNPEN, émanant de sections syndicales à majorités les plus diverses, émaillées de phrases de défiance pénibles pour les destinataires...

## La grève du 13 novembre

Le combat bureaucratique contre cette poussée de la base a parfois été dur, et ne s'est pas fait sans

« *bavures* ». A plusieurs reprises, des dirigeants nationaux U et A ont dû quitter des assemblées générales houleuses... Le résultat recherché a pourtant été partiellement obtenu : les enseignants les plus combattifs se sont fatigués de ces luttes internes, les comités, les coordinations ont fondu. La politique du FUIO a souvent contribué à les faire apparaître comme des repoussoirs... Les directions U et A pouvaient alors embrayer sans trop de risques sur deux autres phases du processus : la dénonciation de la FEN, de son inaction, et la centralisation électorale sur la journée du 13 novembre.

La mise en cause de l'inaction de la FEN était entièrement justifiée par les faits. C'est vrai que l'offensive ministérielle était générale, et nécessitait une riposte fédérale. Mais, pour les directions U et A, le recours à l'appel à la direction de la FEN a aussi pour fonction de servir de couverture à leur propre inaction en dénonçant celle des UID.

Le vote du budget était, de toute évidence, un moment de centralisation nécessaire. La centralisation des luttes sur la journée du 13 pouvait avoir un sens mobilisateur, et c'est dans ce sens que nous y avons appelé, en appelant également à la reconduction... Il n'empêche que pour les directions U et A la convergence sur la journée du 13 avait un tout autre sens ; elle permettait, au contraire, de resituer tout à fait classiquement les problèmes revendicatifs sur le terrain électoral, en montrant la convergence entre les revendications enseignantes et les votes des députés de gauche, et en faisant jouer la concurrence entre les députés du PC et du PS.

Aller porter aux députés de gauche les problèmes de l'école, c'est aussi une manière de se débarrasser de ce problème de l'organisation des luttes pour les revendications ; la démonstration est faite : on ne peut rien dans l'éducation sans changement politique. Ce changement politique n'a pas eu lieu en mars. C'est la faute de... (remplissez le blanc suivant vos convictions et votez mieux la prochaine fois). Contestées assez puissamment en octobre, les directions U et A, surtout celles des petits syndicats (SNEPS, SNESup), et la direction liste d'Union du SNPEN cherchent à refiler le bébé à la direction de la FEN, aux députés... à qui en voudra, pourvu qu'on puisse rouler comme avant.

Exemple éclairant : la direction du SNPEN organise bien l'assemblée générale extraordinaire réclamée par de nombreux syndiqués. Non pas sur le thème central de la défense des 400 postes. Mais sur le thème général de la formation des maîtres ! Suivez nos regards : cela signifie que le syndicat va chercher une synthèse possible entre les positions UID et U et A en la matière pour... charger la direction de la FEN de négocier avec le ministère.

Fera-t-on du maintien des 400 postes un préalable à cette nouvelle négociation ? Ce n'est même pas encore assuré, tant est grande l'urgence de se débarrasser du problème sur d'autres... Le problème bureaucratique est de pouvoir répondre le plus rapidement possible à la base qui bouge que les 400 postes sont perdus — soit du fait de la direction de la FEN, soit du fait de l'intransigeance du ministère, et qu'on n'y peut rien. Le plus urgent est de faire disparaître

de la tête des syndiqués le soupçon infâmant que la direction syndicale pourrait aussi y être pour quelque chose.

Les directions Unité et Action, malgré des différences importantes relatives aux problèmes de l'action, ne se comportent pas d'une façon fondamentalement différente des directions UID. Elles substituent toutes à la défense des intérêts matériels et moraux des syndiqués, de l'ensemble des personnels de l'Education nationale, la perspective restreinte de la gestion des intérêts catégoriels de leurs mandants, en évitant donc la centralisation, en éparpillant les grèves et les journées d'action.

*Et le SGEN-CFDT ?* On pourrait supposer que son caractère de syndicat général le met à l'abri de cette opposition des syndicats catégoriels. En fait, si l'on met à part quelques académies où le SGEN s'est montré particulièrement combatif, sur la question des non-titulaires en particulier, il faut constater que les propositions du SGEN national ne se sont pas démarquées de façon considérable. L'accord SNES-SGEN de début d'année a aligné le SGEN, une fois de plus, sur les propositions classiques du SNES en ce qui concerne les non-titulaires. Le SGEN est victime de la politique générale de la CFDT ; la politique de négociations d'Edmond Maire a rapproché, à la fin du printemps, la CFDT de la FEN. Le SGEN fait les frais de ce rapprochement de stratégies générales.

Cela ne veut pas dire que le SGEN ne profite pas de l'écœurement d'un certain nombre de syndiqués qui quittent la FEN. Mais les adhésions au SGEN, qui se faisaient, il fut un temps, sur la base de l'espoir d'une stratégie alternative, se font surtout aujourd'hui sur la base d'un ras-le-bol de l'inaction et des divisions dans la FEN, sans l'espoir de trouver réellement une alternative.

Cette alternative, il faut bien le dire, on ne l'a vue nulle part dans l'action, au-delà du niveau académique. La plupart du temps (grève du 13 novembre dans la région parisienne par exemple), le SGEN se détermine essentiellement par rapport aux actions des minoritaires de la FEN, sans pouvoir être un lieu d'initiatives réellement originales.

*L'ensemble de ces considérations réalistes* ne nous conduisent pas au découragement. L'importance des luttes de la rentrée, quelques mois seulement après le résultat des élections de mars, constitue bien plutôt un espoir.

A la suite de cette analyse, les tâches ne s'en imposent que plus clairement : elles sont celles-là mêmes que fixait la motion Ecole émancipée à la commission administrative de la FEN du 19 octobre :

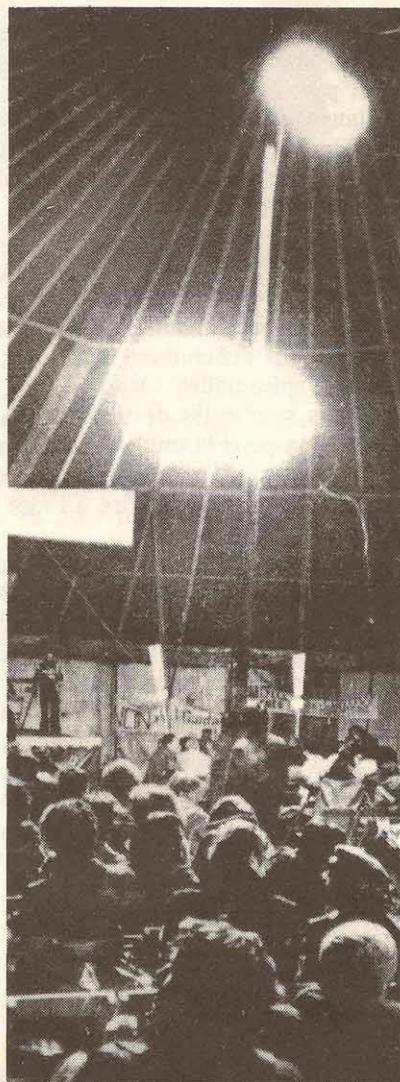
- la rupture avec la politique de négociations ;
- la mise en avant de revendications unifiantes, dépassant les oppositions catégorielles, en particulier la création massive de postes de personnels enseignants et non enseignants, pour satisfaire toutes les revendications apparues dans les luttes locales ;
- la construction de coordinations locales sur ces plates-formes, donnant toute leur place aux sections syndicales d'établissements.

Non, le 13 novembre, les directions syndicales ne se sont pas débarrassées du problème ! Après comme avant, les postes manquent, les classes sont bourrées... la mobilisation continue...

## Le syndicalisme enseignant

En 1948, au moment de la scission de FO, la FEN (Fédération de l'Education nationale) a maintenu son unité dans l'autonomie (c'est-à-dire sans être rattachée à l'une des centrales ouvrières) et avec le droit de tendance.

Cette autonomie qui devait être provisoire dure depuis plus de 30 ans et les appels à l'unité syndicale de la direction de la FEN ont surtout une valeur incantatoire. Dans le même temps, la politique de la direction de la FEN a été de faire reconnaître la fédération au même titre que les autres centrales ouvrières (CGT, CFDT, FO). Le maintien de l'autonomie alimente le corporatisme des directions de la FEN et de ses syndicats nationaux.



## la Fen

La FEN regroupe théoriquement 550 000 membres. Mais elle est d'abord un « cartel » — de 44 syndicats de catégorie, d'importance diverse.

● Le SNI-PEGC. Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège, regroupe 300 000 adhérents. Le SNES, Syndicat national des enseignants du secondaire, 85 000 adhérents, le SNEsup, Syndicat national des enseignants du supérieur, 10 000.

● Mais le syndicalisme de catégorie recoupe d'autres divisions. Ainsi les profs de gymnastique se partagent entre deux syndicats de la FEN : le SNEP pour les certifiés, le SNEEPS pour les adjoints. Un même métier, un même travail, un même patron et deux syndicats calqués sur les structures administratives et hiérarchiques.

● Les non-enseignants sont aussi syndiqués à la FEN, et chaque catégorie a son syndicat : celui des employés administratifs, des bibliothécaires, des infirmières, des médecins scolaires, sans oublier celui des gardiens de musées... Le plus petit des syndicats de la FEN regroupe deux ou trois dizaines de membres : le Syndicat des inspecteurs de l'enseignement agricole.

● Dans les écoles normales par exemple, les normaliens sont au SNI, les profs au SNPEN, le personnel de service au SNAEN, etc. sans oublier le Syndicat national des directeurs d'écoles normales qui comme d'autres syndicats de la FEN regroupe des fonctionnaires d'autorité.

## droit de tendances

Le droit de tendance est reconnu dans la FEN mais il a un fonctionnement parlementaire en l'absence de vie syndicale tant au niveau des syndicats qu'au niveau fédéral. Ce fonctionnement en tendances est calqué sur la démocratie représentative bourgeoise : élections à dates fixes, réglementation intransigeante de la propagande électorale (en dehors des périodes d'élections dans le syndicat, la presse est généralement du domaine réservé de la direction). Inutile de dire que la place des structures syndicales est quasiment inexistante dans ce type de fonctionnement. De fait, les tendances recourent assez fidèlement les

courants politiques du mouvement ouvrier.

## les tendances au sein de la FEN

● **Unité, Indépendance et Démocratie** (UID) dirige la FEN et son principal syndicat, le SNI. Ce courant est proche du PS. Ainsi dans la période pré-électorale cette tendance s'est alignée sur les positions du PS.

● **Unité et Action** (U et A) est dirigée essentiellement par le PCF, mais est plus composite. Dans la période électorale, cette tendance a refusé de s'engager sur le terrain politique. Tout en réclamant plus de nationalisations et en refusant l'austérité elle n'a pas explicitement pris position sur la division.

● **Front unique ouvrier** (FUO), est une scission de l'Ecole émancipée organisée par les militants de l'OCI. Elle n'est guère plus qu'une fraction élargie de cette organisation à de rares exceptions près (tendance du Manifeste dans le SNEP). Elle a souvent servi de faire-valoir à la direction UID de la FEN (vote de rapports moraux, entente avec UID pour des places dans l'appareil...).

● **L'Ecole émancipée**, (l'EE) est à l'origine du syndicalisme enseignant au début du siècle. Elle regroupe des militants de différents courants (anarcho-syndicalistes, marxistes-révolutionnaires, etc.). Si elle conserve une audience de masse (environ 10 % des syndiqués), elle n'en est pas moins traversée par le débat d'orientation et la crise de l'extrême gauche. Quelques expériences intéressantes (bibliothèque, orientation, éducation surveillée...) montrent la possibilité pour la tendance de dépasser le cadre figé du débat parlementaire dans la FEN et de construire une tendance de masse sur la base des luttes qui dépasse largement son audience et son cadre actuel. L'EE publie une revue depuis 1907. Largement renouvelée à cette rentrée, cette revue est intéressante sur tous les problèmes : de l'institution scolaire à la stratégie syndicale, la tactique des luttes, les luttes des femmes, des soldats, les problèmes internationaux, etc.

## le SGEN-CFDT

Le SGEN-CFDT, la CFDT syndique très minoritairement les ensei-

gnants (5 % à 10 %). Ce syndicat, un des plus importants de la CFDT, a présenté un attrait certain pour les secteurs radicalisés après Mai 68. Lié à une centrale ouvrière, sa pratique le plaçait bien à gauche de la FEN. Le SGEN s'est également construit en raison du rejet par une partie du milieu enseignant de la politique ouvertement collaborationniste des directions de la FEN, et de l'absence de vie syndicale dans la fédération. Aujourd'hui, le SGEN s'inscrit dans la politique de recentrage de la CFDT et les divergences d'orientation avec la FEN s'estompent. FEN et SGEN ont en commun le refus de toute politique unitaire.

## la CGT

A son dernier congrès, la CGT a réaffirmé qu'elle ne syndiquerait pas les enseignants. Par contre dans les secteurs non enseignants de l'Éducation nationale existe une division analogue à celle de la classe ouvrière : les syndicats de la FEN, de la CFDT, de la CGT et de FO sont en concurrence.

Dans l'enseignement technique où les professeurs d'atelier sont souvent d'anciens professionnels, il existe un important syndicat CGT : le SNETP qui a refusé en 1948 de se désaffilier de la CGT.

### Les catégories de fonctionnaires :

les fonctionnaires, donc les enseignants, sont répartis en quatre catégories selon le niveau de recrutement :

**catégorie A :** niveau licence, professeurs du secondaire et du supérieur ;

**catégorie B :** niveau bac, instituteurs ;

**catégorie D :** personnels de service et ouvriers.

**Les hauts fonctionnaires :** (recteurs, certains professeurs de faculté ou professeurs agrégés) sont placés hors grille.

**PEGC :** professeurs d'enseignement général de collèges, exerçant dans les CES.

**ASSU,** Associations sportives scolaires et universitaires. Jusqu'aux mesures Soisson, elles étaient animées par les professeurs de gymnastique dans le cadre de leur service. Le plan Soisson entraîne la quasi-disparition de ces associations qui fonctionnaient le mercredi après-midi.

# LES GREVES DE 1953

En l'espace de quatre semaines, ce sont peu à peu tous les secteurs qui se joignent à la crise... grèves strictement professionnelles et, semble-t-il, rien de plus. Pourtant une formule est sur toutes les bouches : « il faut que ça change » ! ...

Comparables par leur ampleur aux grèves de 1936 ou de 1968, les grèves de 1953 ont mobilisé en pleine période de congés payés plus de quatre millions de travailleurs. De ce mouvement, l'oubli est profond ; pourtant, il ne manque pas d'intérêt. C'est la première réaction d'importance de la classe ouvrière depuis plusieurs années. Pour la première fois depuis la scission syndicale de 1947 entre la CGT et FO, l'unité des organisations syndicales (CGT, CFTC, FO) se réalise ; il marque aussi une étape importante dans l'histoire du PCF qui apparaît durant ce mois comme le meilleur défenseur de l'unité et le moteur des comités de grève.

### LA SITUATION POLITIQUE

« Ni le stalinisme, ni la chasse aux sorcières en Amérique, ni le colonialisme ne sont morts. C'est de leurs persistance que l'année se nourrit. » (D. Desanti, « les Staliniens »)

Pour comprendre à quelle source s'est nourrie la mobilisation ouvrière d'août 1953, il faut réinsérer les faits dans la période de l'après-guerre marquée par deux bouleversements majeurs : la guerre froide et l'émancipation des peuples coloniaux.

La guerre froide qui sévit depuis 1947, persiste : la chasse aux sorcières continue ; Ethel et Julius Rosenberg sont exécutés en juin. En Tchécoslovaquie, le 1<sup>er</sup> juin à Rilsen et en RDA, le 17 juin à Berlin, les ouvriers s'insurgent ; l'insurrection est matée par les troupes soviétiques. D'après les chiffres officiels, il y eut 16 morts et 110 blessés. Pourtant, des signes de détente existent : le 27 juillet, à Pam Mun Jon, est signée la convention d'armistice qui met fin à la guerre de Corée ; ce même jour, le PCUS affirme sa volonté de coexistence pacifique, déjà affirmée en avril 1952 par Staline : « La coexistence du capitalisme et du communisme est tout à fait possible étant supposé qu'il y ait le désir mutuel de coopérer. »

Pendant ce temps, la guerre d'Indochine s'avère être de plus en plus « une guerre sans but et sans espoir ». Le général de Lattre de Tassigny commente : « A 12 000 km de son sol, la France a perdu 38 000 tués dont plus de 20 000 jeunes citoyens français et 1000 officiers pour la défense de choses qui ne lui appartiennent plus. » Cette démoralisation est amplifiée par les actions menées en France contre « la sale guerre » ; les dockers refusent de charger le matériel de guerre, Henri Martin reste le symbole de cette lutte. Outre cela, la France connaît un phénomène de régression avec comme principale caractéristique : la stagnation, le chômage et l'inflation.

La raison fondamentale est avant tout la restauration à son niveau d'avant-guerre de l'économie capitaliste et, de façon plus conjoncturelle, ce sont les conséquences du grand boom coréen et de la stabilisation Pinay. On assiste à la fois à une crise agricole (due à une baisse des prix et de la production) et à un marasme dans le secteur industriel (la croissance qui était de 8 % en 1950 passe en 1953 à 3 %).

Le chômage est sans nul doute la conséquence directe de cette crise. Il atteint des chiffres spectaculaires : 650 000 chômeurs en mars 1953. Si au chômage, on ajoute l'inflation due à la guerre, au déficit de la balance des paiements et des finances publiques, une conclusion alors s'impose : la si-

tuation de la population n'a cessé d'empirer. Elle est le résultat d'une baisse constante des salaires réels et de l'augmentation du coût de la vie : l'indice officiel est de 9,5 %, celui de la CGT, calculé à partir du budget type est de 18,3 %. Le quart des salariés touche moins du SMIC fixé à 20 000 F, la moitié gagne moins de 28 310 F.

Cette crise économique se double d'une crise politique. L'instabilité politique, reflet du fractionnement politique du pays, et de sa structuration économique et sociale, conduit à l'éclatement après le renversement de René Mayer en mai 1953, ou après 36 jours de crise dans la surprise et l'indifférence, l'indépendant-paysan, Joseph Laniel est investi.

Il doit s'affronter simultanément à trois problèmes : le choix d'une politique économique, l'Indochine, la politique européenne (tout particulièrement le problème de la Communauté européenne de défense, CED, qui pose la question du réarmement de l'Allemagne dans le cadre de la guerre froide). Pour mettre en œuvre cette politique, Laniel fait voter les décrets-lois du 9 juillet. Ils permettent au gouvernement de prendre toute une série de décrets avant le 1<sup>er</sup> octobre 1953. L'intérêt de ces décrets est clair pour Laniel : rétablir avant tout l'équilibre financier et ce au moment le plus propice : les congés payés. Pour se faire, des taxes nouvelles sont prévues ; elles ont trait aux alcools, aux timbres, au prix de l'essence et du gasoil. Mais, et c'est le plus important, les décrets doivent réformer le statut de la Fonction publique : réduction des effectifs, alignement de l'âge de la retraite des fonctionnaires actifs (60 ans) sur celui des fonctionnaires sédentaires (65 ans).

A cela s'ajoute l'assainissement des circuits de distribution par l'augmentation du contrôle fiscal, surtout pour les petits commerçants, la diminution des crédits pour les sinistrés de

guerre, la suppression de la retraite des anciens combattants, le doublement des loyers d'ici 1957.

## OU EN SONT LES ORGANISATIONS SYNDICALES ?

De 1945 à 1953, on peut affirmer que le rapport de forces s'est considérablement dégradé au détriment de la classe ouvrière :

- éviction des ministres communistes ;
- échec des grèves de 1947 et de 1948 ;
- échec des grèves de 1952.

La scission syndicale, héritée de 1947, pèse fortement, elle explique la baisse des effectifs syndicaux, mais aussi la faiblesse du syndicalisme :

- 1 travailleur sur 4 a sa carte ;
- le total des adhérents CGT, FO, FEN est, en 1953, inférieur aux effectifs de 1947. Si l'on se réfère aux résultats de la commission supérieure des conventions collectives en 1950 :
- 27 sièges ont été attribués à la CGT ce qui équivaut à 1 500 000 syndiqués ;

— 4 sièges reviennent à la CFTC, ce qui donne à peu près 400 000 adhérents ;

— 3 sièges ont été donnés à FO, soit à peu près 350 000 adhérents.

Les adhérents se répartissent différemment suivant les secteurs. La CGT reste la centrale syndicale la plus influente bien que l'anathème soit jeté sur elle par les syndicats « libres » FO et la CFTC. Néanmoins, les positions tendent à se rapprocher depuis 1952, sauf du point de vue de la politique extérieure où les divergences demeurent les plus importantes : reflet de la division politique en deux blocs.

## LE DEROULEMENT DE LA GREVE D'AOUT 1953 ET L'INTERVENTION DU PCF

Le PCF entre dans les grèves avec un double handicap :

— d'une part, comme la majeure partie de la population, ses militants profitent des congés payés et sont donc difficilement mobilisables ;

— d'autre part, des militants — et non des moindres : André Stil, G. Ducoloné, Plavrent, Molino, à le Leap — sont emprisonnés. Quand les pouvoirs spéciaux sont votés, le PCF n'y voit « qu'une atteinte grandissante aux libertés » (« l'Humanité » du 20. 7) et se contente d'appeler à une journée de mobilisation pour le 4 août (journée appelée à l'initiative de

l'UGFF-CGT, de la CFTC et de FO dans certaines branches).

Pourtant, c'est la section PTT-FO de Bordeaux qui est à l'initiative de la grève illimitée chez les postiers. Pour FO, le moment est propice : il peut renflouer sa centrale au moment où les bastions de la CGT (les métallos) sont en vacances et où la SFIO est dans l'opposition.

Le PCF s'associe et se range dans la lutte aux côtés des travailleurs. Pourtant, cette position ne s'accompagnera pas d'une action favorisant l'extension du mouvement :

- Il n'appelle à aucun moment à la grève générale ;
- il offre peu de perspectives au mouvement ;
- enfin, il montre avant tout sa volonté de négociations.

## La grève générale

En l'espace de 4 semaines, c'est peu à peu tous les secteurs qui se joignent à la grève : d'abord les PTT, puis les cheminots, le gaz-électricité, les fonctionnaires, les services publics et santé, le métro-bus, Air-France, les mineurs.

A partir du 13, c'est le privé qui démarre : banques, habillement,



grands magasins, métallurgie, bâtiment, textiles, produits chimiques.

C'est ainsi plus de 4 millions de travailleurs qui débrayent, tantôt pour 24 heures, tantôt pour 48 heures, alors que les PTT sont en grève illimitée.

A cela il faut ajouter les appels divergents des centrales syndicales, que ce soit dans les arrêts de travail, les dates, les durées. Pourtant, la grève générale était possible. Particulièrement après le 10 août, comme le note R. Pannequin (Adieu camarade, p. 324), quand la grève était à son maximum et qu'on comptait 4 millions de grévistes. Dans un éditorial de « l'Humanité », Lecœur donne comme consigne aux militants communistes d'être les meilleurs... pour appliquer les décisions prises par les grévistes dans l'unité, mais aucune indication pour une action autonome du parti.

## Les objectifs

Grèves strictement professionnelles et, semble-t-il, rien de plus. Pourtant, une formule est sur toutes les bouches : « *il faut que ça change* ». Le « *ça* » c'est bien entendu les conditions de travail, mais aussi le gouvernement. Pourtant, là, non plus et à aucun moment, le « *ça* » ne sera défini.

Ainsi, pour le PCF, il s'agit d'expliquer la nécessité d'un changement politique « *pour pratiquer une politique de paix et d'indépendance nationale* ».

Aucune éducation n'a été donnée sur ce qui serait possible — en tout premier lieu la démission de Laniel — mais aussi sur la voie à suivre pour changer de politique. La question du régime était à l'ordre du jour, mais elle n'a pas été posée. Le PCF s'en tient à revendiquer l'intégralité des droits acquis par les travailleurs antérieurement aux décrets-lois, la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, la convocation de l'Assemblée nationale (pour provoquer un débat sur la politique sociale du gouvernement).

## Les négociations

Depuis le 5 août, la CGT demande que s'ouvrent les discussions en vue de « *satisfaire les légitimes revendications des travailleurs* ». Il s'agit bien sûr de sortir du ghetto, d'affirmer sa place, au même titre que les syndicats « *libres* », « *revendication* » qui reste sans écho, car ce

serait pour le gouvernement donner une part trop belle à cette centrale.

S'il fallait qualifier l'attitude du PCF, c'est le terme de « *tiédeur* » qui semblerait le plus approprié. En effet :

— il ne revendique pas l'initiative du mouvement ;

— il ne se rallie au mouvement que face à l'ampleur de celui-ci ;

— il ne cherche pas l'affrontement avec le pouvoir, mais en appelle à la négociation.

L'essentiel pour le PC, dans la situation où il se trouve, est de sortir du ghetto et de se faire reconnaître comme une organisation du mouvement ouvrier.

Pourtant, à partir du 18-19 août, le PCF va tenter de durcir le mouvement. La tension monte : plus de 21 000 ordres de réquisition sont adressés aux employés SNCF ; 35 000 aux PTT ; l'armée, la police et les condamnés de droit commun sont utilisés pour briser la grève. La troupe est mobilisée.

C'est ce moment-là que choisissent le MRP, FO et la CFTC pour entamer la négociation. Le PCF opte pour une attitude inverse. Son but : faire pression sur le gouvernement pour que celui-ci s'associe aux négociations. Cette volonté d'étendre le mouvement va se heurter à la politique des dirigeants de FO et de la CFTC qui, dans la nuit du 20 au 21 août, vont appeler à la reprise.

La lutte change de terrain : alors qu'elle opposait les syndicats au gouvernement, depuis la « *trahison* », elle met face à face la CGT et les syndicats « *libres* ». Les communistes s'affirment comme étant les « *plus ardens luteurs* »... et la grève tient bon : à Paris, la reprise est très minoritaire.

Pourtant, le 25 août, sans résultat plus substantiel, le PCF appelle à la reprise. Deux motifs sont avancés :

— il ne faut pas laisser s'effiloche le mouvement ;

— il faut maintenir l'unité d'action ;

Surprise pour les travailleurs, mais aussi bon nombre de militants à l'intérieur du parti même : les animateurs du courant UNIR y verront une seconde trahison : la contrepartie de la libération de tous les emprisonnés du parti (A. le Leap, A. Stil, Molino). Vrai ou faux ? La question reste secondaire. Il semble que le PCF n'aurait pas accepté de mettre fin aux grèves s'il avait conservé l'espoir d'obtenir la convocation du Parlement, refusée par Herriot le 24 août (seule initiative qu'a eu le PCF au cours de ce mois). Faute d'avancer d'autres per-

## Poème de Fried

Il ne faut  
pas douter  
de celui qui te dit  
qu'il a peur

Mais  
il faut avoir peur  
de celui qui te dit  
qu'il ne connaît  
pas le doute

spectives pour aller de l'avant, la convocation de l'Assemblée nationale, ne peut plus tenir en haleine longtemps les travailleurs.

## LA DEMOCRATIE OUVRIÈRE DANS LES LUTTES

Le trait marquant de cette crise sociale est sans nul doute l'unité. « *L'Humanité* » est riche de prise de position en ce sens, « *condition du succès* », « *l'arme de la victoire* ».

L'exemple de la grève d'août 1953 est de ce point de vue riche d'expérience pour les travailleurs. Elle s'est déroulée dans l'unité d'action de tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, autonomes...) et en impulsant des mouvements d'ensemble de tout le personnel, quelles que soient les catégories, sur des revendications communes.

Ainsi, dans les hôpitaux, non seulement le personnel administratif et ouvrier a fait grève, mais aussi le personnel soignant. Celui-ci assure certes les soins, mais ils sont gratuits :

— les malades ne sont pas inscrits sur le registre ;

— les actes médicaux ou chirurgicaux ne sont pas codifiés.

« *L'Humanité* » du 15 août 1953 rapporte :

« *A l'hôpital Cochin (maternité), les consultations sont gratuites, la*

*durée des visites aux malades a été augmentée d'une demi-heure. Tous les soins aux malades, malgré les men-songes de l'« Aurore », sont assurés. Et les malades dans les pétitions se déclarent solidaires avec le personnel en grève. Des feuilles de paye d'agents gagnant 23 000 F par mois ont été col-lées sur la porte d'entrée. Elles sont favorablement commentées par la population. »*

Mais ce qui assure le succès de la lutte, c'est son organisation :

— la grève est décidée par l'en-semble des travailleurs et reconduite ou non en assemblée générale ;

— à cette assemblée est élu un comité de grève associant syndiqués et non syndiqués, révocables à tout moment. Le comité de grève dure aussi longtemps que dure la grève. Il orga-nise l'action : les réunions, l'ani-mation, etc. et se charge de négocier lorsque les travailleurs le jugent op-portun et sur leurs propositions.

Des piquets de grève sont mis en place. Un exemple significatif, bien qu'exceptionnel, nous est donné par les postiers du PLM :

*« Pour mener avec succès nos lut-tes, pour faire aboutir nos revendica-tions, il faut l'organisation de l'unité à la base... »*

*La section syndicale de la fédé-ration postale CGT propose à l'assem-blée la constitution de comités d'action à la base et par brigade pour réaliser l'unité saine et solide. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et l'on cons-titue immédiatement 29 comités.*

● Ces comités d'action élus à la base élisent leurs responsables.

● Le comité nomme un bureau dont les membres sont choisis en tenant compte de leur combativité et de leur capacité.

● Le bureau se réunit tous les jours à 10 h 30.

● Le comité se réunit tous les jours à 17 h 30.

● L'assemblée générale se réunit tous les jours à 18 h 30.

● Tous ce que décide le comité de grève est soumis à l'assemblée. géné-rale.

● Ceux qui font des déclarations ne parlent pas au nom des organisations syndicales, mais au nom du comité de grève, sous le contrôle de l'assemblée générale.

Actions du comité :

— formation du piquet de grève à chaque prise de service ;

— réunion du personnel à chaque prise de service (pour information, communication, distribution de tracts) ;

— solidarité (cantine gratuite, aide aux famille, etc.) ;

— entretenir le moral des gré-vistes : trois bals au profit des gré-vistes, un film, une bibliothèque, une salle de jeux, une salle de lecture ;

— la boîte aux idées : 30 à 40 suggestions et propositions par jour, ce qui a permis de connaître le sentiment des grévistes sur les bruits qui circu-lent ;

— une corbeille pour échanger les communications entre grévistes... »

Rondière, président du comité de grève de Paris PLM, secrétaire de la section syndicale CGT, extrait du *Peuple de septembre 1953*.

Peu à peu, des comités de grève vont se constituer dans tous les sec-teurs touchés avec néanmoins de grandes différences suivant les sec-teurs. Parfois, ces comités s'organisent au niveau de la localité, comme c'est le cas dans certaines petites villes de province. La concrétisation de l'unité d'action au niveau régional ne sera effective que dans la région parisienne où la prépondérance cégétiste est la plus nette. L'hostilité de FO et de la CFTC à un comité national de grève empêchera une réelle centralisation du mouvement.

Si donc l'unité assure un contrôle permanent des grévistes sur l'action entreprise, il a aussi pour but d'empêcher le rôle de division de FO et de la CFTC car ainsi, toutes les manœuvres de division sont rendues difficiles et, si elles ont lieu, peuvent être brisées. Plus important encore pour le PCF, et plus particulièrement pour la CGT, cette bataille pour l'uni-té ne relève pas d'une volonté d'ins-taurer le contrôle ouvrier, ou, mieux encore, de préparer les travailleurs à l'exercice du pouvoir dans la société de transition (d'ailleurs aucune ex-plication n'est donnée dans ce sens-là), mais cette bataille sert seulement d'ap-pui pour créer un rapport de forces nécessaire à la CGT pour être recon-nue par le gouvernement et être ad-mise aux négociations (qu'elle réclame à cor et à cri), biais par lequel elle pourra sortir de son isolement.

## TENTATIVE D'EXPLICATION

Par-delà les critiques qui ont été formulées, il s'agit de comprendre ce qui a amené le PCF à prendre ces positions. En dehors du fait que nom-bre de militants sont en vacances, que beaucoup sont emprisonnés, ce qui a été incontestablement un handicap, deux hypothèses peuvent être émises :

— le parti connaît un profond

malaise organisationnel ;

— en outre, il est dans un ghetto, double gêne qui explique sa tiédeur dans le mouvement ;

— le parti n'est plus un parti révolutionnaire.

## Le « malaise organisationnel »

Si le PCF a eu des résultats positifs aux municipales de 1953, il n'en reste pas moins vrai que les élec-tions législatives de 1951 ont marqué un profond recul dû à la baisse d'in-fluence du parti mais aussi à la modification de la loi électorale diri-gée contre les communistes et les gaullistes (règles des apparentements). Les pertes d'effectifs du PCF entre 1946 et 1950 sont estimées à 30 %. C'est ce qui explique les débats qui traversent le PCF autour du problème parti de masse/parti dur limité à l'avant-garde (notamment la tentative de Lecœur d'instituer des « secrétaires de cellule »).

Ce « malaise » est d'autant plus fortement ressenti que parallèlement le parti fluctue :

1. *Le mouvement de la paix et les alliances de classes :*

● « les Cahiers du communisme » d'octobre 1951 affirmer la nécessité d'une lutte contre les bases US en Europe et le réarmement allemand. Il faut ouvrir les bras à « tous les hom-mes et toutes les femmes de bonne volonté ». A cette politique d'ouvertu-re, succède la ligne avancée par Billoux de classe contre classe.

● Le rapport Billoux d'avril 1952 af-firme son rejet du neutralisme, des en-tententes avec la bourgeoisie, de l'action parlementaire. Après la lutte pour la paix, c'est la lutte pour le socialisme qui devient l'objectif immédiat.

● Du rapport Fajon (juin 1952) au Front national uni (décembre 1952) : c'est au comité central de juin que Fajon lance une autocritique sur le rapport Billoux et les actions, pro-positions qui en ont découlé (manifes-tation contre le général américain Ridgway). Un appel est lancé aux clas-ses moyennes : Duclos propose le Front national uni qui doit regrouper la classe ouvrière et « l'immense mas-se des Français et des françaises ».

2. *Les affaires internes*

Ces zigzags ne font malheureuse-ment pas l'objet de discussions et sont rarement ratifiés au CC (qui n'est qu'une simple chambre d'enregistre-

ment). Ceux qui se permettent des critiques ou qui forment des désaccords sont éliminés (Chaintron, Prenant, Havez...) Les remous les plus importants ont lieu avec l'affaire Marty et Tillon.

### 3. L'URSS et les doutes

Depuis 1949, les procès se succèdent. Celui de Rajk en Hongrie, de Kostov en Bulgarie. En décembre 1952, 11 condamnés à mort sont exécutés lors du procès de Slansky (ancien secrétaire du PC tchécoslovaque). Arthur London est condamné à la prison à perpétuité. A cela s'ajoute la mort de Staline (5 mars 1953) et la crise de succession.

## Le PCF n'est pas révolutionnaire

Ce malaise organisationnel a des répercussions certainement faibles à la base, mais plus exacerbées chez les vieux cadres du parti qui hésitent sur la politique à suivre, cela d'autant plus que des menaces d'élimination, de clandestinité pèsent sur le parti. C'est parce qu'il faut sauvegarder le parti que celui-ci ne va pas chercher l'épreuve de force.

La situation était réellement propice à un mouvement d'une autre ampleur (4 millions de travailleurs en grève, diversité des corporations en lutte...) Mais le PCF n'a pas éduqué les masses, il a sacrifié l'action politique au mythe de l'« unité ». Cette attitude timorée et méséducatrice ne trouve son fondement que dans la théorie défendue par le PCF. Dans les années 1947-1953, la politique du parti a été de défendre les intérêts immédiats des travailleurs et dans le même temps d'engager des actions afin que la politique de la bourgeoisie française ne compromette pas l'édification du socialisme en URSS. Ce n'est plus la classe ouvrière qui est la force clé de la lutte pour la révolution socialiste, mais l'URSS. La mission historique du prolétariat change de nature : son rôle consiste désormais à préserver la paix.

La lutte pour la paix est non seulement dissociée de la lutte pour la révolution, mais de plus, elle tend à associer tous les Français « sans distinction d'opinions politiques, de croyances religieuses ou de situation sociale ». C'est oublier que la lutte pour la paix ne peut être qu'une lutte contre l'impérialisme qui tend à intensifier la lutte de classe en vue de porter un sérieux coup à ce système.

A contrario, toute l'éducation sur la nécessité d'une révolution pour aller

au socialisme est bannie. C'est l'application de fait à un niveau national de la lutte pour la paix. La violence révolutionnaire est bannie des rapports entre les classes sociales, comme elle est bannie des relations entre Etats à systèmes sociaux différents. La voie révolutionnaire pour la conquête du pouvoir est considérée comme historiquement dépassée. Dans les conditions du monde moderne, le socialisme doit s'imposer par la « voie démocratique » lorsque l'écrasante majorité aura opté en sa faveur. Cette stratégie a pour conséquence :

- le rôle fondamental donné au terrain parlementaire. Les batailles électorales deviennent les batailles les plus importantes ;

- des concessions politiques quant aux alliances à faire, concessions au niveau du programme qui perd tout contenu de classe, concessions quant aux méthodes de lutte sous couvert de « respectabilité ». Politique dont le prolétariat fait les frais.

## LES ACQUIS

La poursuite de la grève par la CGT n'a pas donné les résultats qu'elle escomptait. Elle n'a pas permis d'obtenir d'acquis supplémentaires. Il faut donc se reporter à ce qu'ont obtenu les directions syndicales « libres » pour analyser ce qui a été gagné. *Quatre objectifs avaient été clairement affirmés :*

- le respect des droits acquis : si les décrets ont été vidés de leur contenu, le cadre légal qui permet leur mise en vigueur n'est pas aboli, et, bien au contraire, un nouveau train de décrets-lois est programmé ;

- la valorisation des salaires : un mois après la fin de la grève, le gouvernement accepte une valorisation des traitements les plus bas de 3000 F (l'équivalent de 75 F d'aujourd'hui) et une prime dégressive est concédée aux tranches de salaire supérieures qui descend jusqu'à 80 F (soit 2 F) ;

- la convocation de l'Assemblée nationale : le Parlement ne se réunira que le 6 octobre, soit ni plus ni moins qu'une convocation anticipée de 7 jours ;

- La convocation de la commission supérieure des conventions collectives : elle se réunit le 22 septembre et fixe le SMIG à 23 000 F pour 173 heures de travail (revendication de la CGT, de la CFTC et de FO). Mais Laniel refuse de respecter les décisions de la commission.

## PORTEE ET SIGNIFICATION

Persistance des problèmes :

- pour la CGT, les problèmes demeurent : elle reste enfermée dans son ghetto avec toujours des réticences de la part des autres syndicats à l'unité et le refus du gouvernement de négocier avec elle. Néanmoins, elle sort renforcée de ces grèves (afflux d'adhérents) ;

- pour la CFTC : déjà en crise interne, la direction de la CFTC se trouve critiquée par certains militants de l'attitude qu'elle a prise en faveur des négociations. Ses critiques sont émises par le courant Reconstruction qui sera, en 1964 à l'initiative de la scission ;

- pour le PCF : il ressort la nécessité de poursuivre la politique d'unité, en particulier avec les socialistes. Le bilan, tiré par le PCF, de ces grèves est mitigé ; néanmoins, un phénomène de stabilisation de ses adhérents est enregistré. Cependant, à l'intérieur du PCF, le groupe Unir critique sévèrement l'attitude du parti. Selon lui, le mois d'août aura été « un mois d'opportunisme et de compromis ».

A la différence de 1936 et de 1968, la grève n'a entraîné ni crise politique ni succès important sur le plan des augmentations de salaires, ni conquêtes sociales remarquables. Cependant, nous ferions une erreur en considérant août 1953 comme les grèves de 1947-1948 qui se soldèrent par un échec et une répression sanglante. Dans l'esprit des travailleurs de 1953, il reste l'idée qu'ils ont pu, au moins empêcher l'application des décrets-lois et faire entendre la voix de leur mécontentement, qui plus est d'avoir réussi à réaliser, au moins dans l'action, l'unité pour la première fois depuis le début de la guerre froide.

Une évolution va s'amorcer qui durera plus d'une décennie et qui donnera au mouvement syndical sa physionomie actuelle : c'est à la fois la progression de la CGT et la désagrégation du bloc FO-CFTC.

Si août 1953 n'a pas été une explosion isolée au milieu d'une longue période de calme social, cela n'a pas été non plus l'ouverture d'une période de combativité ouvrière intense (elle n'a pas permis, notamment, au PC d'apparaître, aux yeux de la bourgeoisie, comme un interlocuteur « valable »). Elle marque plutôt un arrêt possible de l'offensive capitaliste comme en témoigne l'arrivée de Mendès-France comme président du Conseil en 1954, la venue du Front républicain aux élections de 1956.

# La Taupie

## Cahiers de La Taupie

<b>QUESTIONNAIRE</b> _____	<b>1</b>
<b>38ème CONGRES CFDT</b> _____	<b>3</b>
<b>L'APRES MARS 78</b> _____	<b>13</b>
<b>LES FEMMES A LA CGT,QUESTIONNAIRE D'« ANTOINETTE »</b>	<b>23</b>
<b>LES DIRECTIONS SYNDICALES ENSEIGNANTES</b>	
<b>FACE AUX MOBILISATIONS DE LA RENTREE</b> _____	<b>29</b>
<b>HISTOIRE / LES GREVES DE 1953</b> _____	<b>36</b>

# Cahiers de la Taupe

